



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PARTAGÉ

ANNÉE 2007

SOMMAIRE

Page

I. DEROULEMENT DU DIAGNOSTIC PARTAGE DE TERRITOIRE 2007.....	7 à 11
 Détail des différentes étapes	
a) Des rencontres, des échanges, recueil d'informations et réflexions sur les moyens d'amélioration à envisager.....	10
b) Des questionnaires.....	11
c) Une réunion publique.....	11
II. LE TERRITOIRE.....	12 à 33
2.1 LA SITUATION GEOGRAPHIQUE	
2.1.1 Le canton de St Georges sur Loire dans le département du Maine et Loire.....	13
2.1.2 Les réseaux de communication	14
☞ <i>Carte des réseaux de communication</i>	15
2.2 LA PRESENTATION DU TERRITOIRE	
2.2.1 Les structures locales.....	16
2.2.2 La densité de la population.....	17
☞ <i>Le nombre d'habitants au km² dans les différentes communes du canton.....</i>	17
2.2.3 Le logement	18
☞ <i>L'évolution des logements liée à la construction de lotissements.....</i>	19
☞ <i>Carte de l'évolution potentielle du nombre d'habitants sur le canton d'ici 2015.....</i>	20
2.2.4 Les équipements et les services	21
☞ <i>Les commerces et les services de proximité.....</i>	21
☞ <i>La santé.....</i>	22
☞ <i>Les équipements socioculturels.....</i>	23
☞ <i>Les équipements touristiques.....</i>	24
☞ <i>Les équipements sportifs</i>	25

☞ <i>Autres services</i>	26
☞ <i>Insertion et solidarité</i>	27
☞ <i>Les établissements sanitaires et médico-sociaux</i>	28
☞ <i>Le secteur associatif</i>	29
☞ <i>Les associations à vocation intercommunale</i>	30 à 31
2.2.5 L'économie	32
☞ <i>Répartition des entreprises du canton selon le secteur d'activités</i>	32
☞ <i>Répartition du nombre de salariés selon le secteur d'activités des entreprises</i>	33

III. LA POPULATION34 à 63

3.1 PHOTOGRAPHIE DE LA POPULATION

3.1.1 Evolution de la population totale dans le canton	35
☞ <i>Evolution de la population totale dans le canton de 1975 à 2007</i>	35
3.1.2 Evolution de la population par commune	36
☞ <i>Nombre d'habitants dans chaque commune en 1999 et 2007 et progression</i>	36
☞ <i>Evolution de la population des différentes communes de 1982 à 2007</i>	37
3.1.3 La population par tranche d'âge	38
☞ <i>Répartition de la population totale par tranche d'âge sur le canton en 1999</i>	38
3.1.4 La population allocataires CAF	39
☞ <i>Répartition par tranche d'âge des adultes allocataires CAF</i>	39
☞ <i>La situation familiale et le nombre d'enfants</i>	40
☞ <i>Bi-activités des ménages selon l'âge des enfants à charge</i>	41
☞ <i>Typologie des allocataires CAF</i>	42
☞ <i>Répartition des bénéficiaires du RMI en décembre 2006</i>	42
☞ <i>Les revenus</i>	43

3.2 LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'AGE ET LES SERVICES EXISTANTS

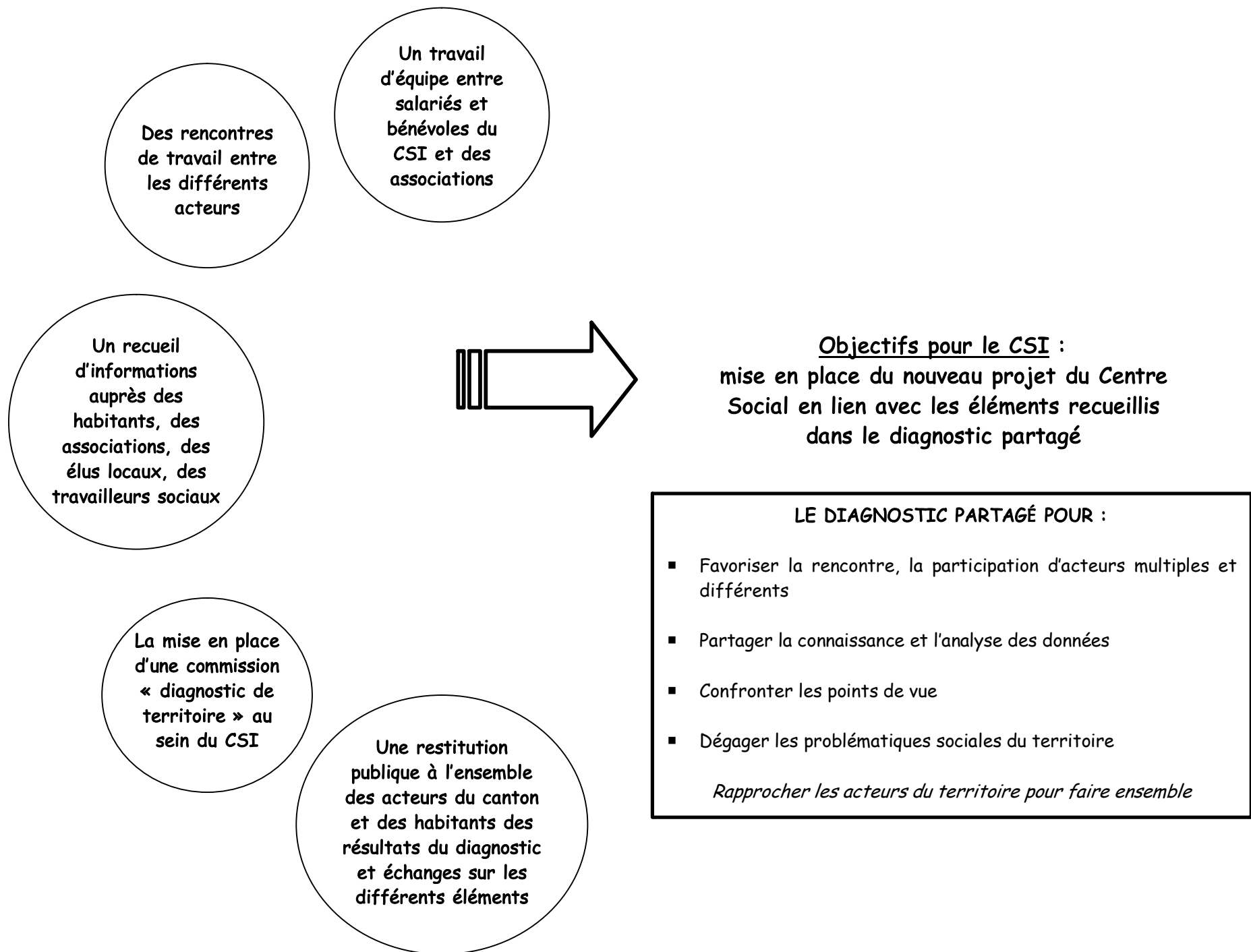
☞ <i>Ressources territoriales du canton de St Georges sur Loire par tranche d'âge</i>	44
3.2.1 Les jeunes enfants (moins de 6 ans)	45
☞ <i>Evolution de la population des 0-6 ans par commune de 1999 à 2005</i>	45
☞ <i>Les prestations aux jeunes enfants</i>	46
☞ <i>Les services</i>	46
☞ <i>Evolution du nombre d'assistantes maternelles et du nombre de place d'accueil sur les différentes communes de 2001 à 2005</i>	47
☞ <i>Départ à la retraite des assistantes maternelles du canton dans les 4 ans qui viennent</i>	48
☞ <i>L'enseignement</i>	49
3.2.2 Les enfants et les jeunes de 6 à 16 ans	50
☞ <i>Répartition des enfants de 6-16 ans dans les différentes communes en 2003/2005</i>	50
☞ <i>Les services</i>	51 à 53
☞ <i>L'enseignement</i>	54 à 55
3.2.3 Les actifs	56
☞ <i>L'activité</i>	56
☞ <i>Les migrations alternantes</i>	56
☞ <i>Les catégories socioprofessionnelles</i>	56 à 57
☞ <i>Les niveaux de formation</i>	58
☞ <i>Le Chômage</i>	58
☞ <i>Les services</i>	59
☞ <i>Les services pour les demandeurs d'emplois de moins de 25 ans</i>	60
☞ <i>Les services pour les demandeurs d'emplois de plus de 25 ans</i>	61
☞ <i>La formation</i>	61
3.2.4 Les personnes âgées	62
☞ <i>Evolution de la population des plus de 60 ans dans les différentes communes de 1990 1999</i>	62 à 63
☞ <i>Les services et les équipements</i>	63

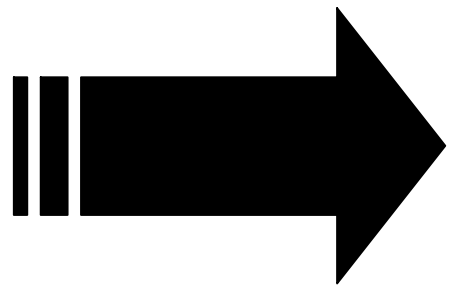
IV. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC	64 à 67
4.1. LES CONTRAINTES	66
4.2. LES FORCES, LES ATOUTS	66
4.3. LES FAIBLESSES, LES RÉSISTANCES.....	66
4.4. UNE PROBLÉMATIQUE DOMINANTE	66 à 67
4.5. LES ENJEUX POUR NOTRE TERRITOIRE.....	67
V. LES ATTENTES DES HABITANTS.....	68 à 74
5.1. PETITE ENFANCE.....	69
5.2. ENFANCE.....	69 à 70
5.3. JEUNESSE	70
5.4. FAMILLE ET PARENTALITÉ	71
5.5. ADULTES.....	71 à 72
5.6. SENIORS.....	72
5.7. PERSONNES HANDICAPÉES	73
5.8. ASSOCIATIONS	73
5.9. RÉFLEXIONS GÉNÉRALES	74
VI. SYNTHÈSE DES ATTENTES DES HABITANTS MISES EN AVANT DANS LE DIAGNOSTIC SOCIAL.....	75 à 76

ABREVIATIONS ET SIGNIFICATION

- * **ADMR** : Aide à Domicile en Milieu Rural
- * **ANPE** : Agence Nationale pour l'Emploi
- * **APS** : Accueil Périscolaire
- * **ASA** : Accueil Solidarité Action
- * **CA** : Conseil d'Administration
- * **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- * **CSI** : Centre Social Intercommunal
- * **CLI** : Commission Locale d'Insertion
- * **CAUE** : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
- * **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- * **CLIC** : Centre Local d'Informations et de Coordination
- * **CLSH** : Centre de Loisirs sans Hébergement
- * **CME** : Conseil Municipal d'Enfants
- * **CPAM** : Caisse Primaire d'Allocations Familiales
- * **CSP** : Catégories Socio-Professionnelles
- * **DDSS** : Direction du Développement Social et de la Solidarité
- * **FNATH** : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
- * **MLA** : Mission Locale Angevine
- * **MSA** : Mutualité Sociale Agricole
- * **MSS** : Maison des Services Sociaux
- * **RAM** : Relais d'Assistantes Maternelles
- * **REAAP** : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- * **RMI** : Revenu Minimum d'Insertion
- * **SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
- * **SSIAD** : Service des Soins Infirmiers à Domicile
- * **TISF** : Travailleur d'Intervention Sanitaire et Sociale

I. DEROULEMENT DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ DE TERRITOIRE 2007





Détail des différentes étapes

a) Des rencontres, des échanges, des recueils d'informations sur les moyens d'amélioration à envisager ... **AVEC**

(de janvier à juin 2007)

QUI ?	POURQUOI ?	COMMENT ?	COMBIEN ?
Les salariés du CSI	Partager une vision commune du diagnostic, assurer la complémentarité de la démarche	Lors des réunions des salariés	6 salariés du CSI et le président
Les membres du bureau et du CA du Centre Social	Elaborer la démarche ensemble, impliquer les membres dans la mise en place	En bureau et Conseil d'Administration	Les membres du bureau et du CA (23 personnes présentes)
L'association « ADMR » locale	Recueillir des informations et envisager les moyens répondant aux besoins des familles, personnes âgées et handicapées suivies	1 rencontre	4 représentants élus de l'association
Les associations du canton (sportives, culturelles, de loisirs, sociales...)	Repérer les besoins et les attentes des associations, envisager des solutions adaptées	4 réunions par mini-territoire	26 personnes 26 associations
Les responsables des CCAS	Recueillir des informations et envisager les moyens répondant aux problématiques repérées	1 rencontre intercommunale	4 personnes de 4 communes différentes
Les travailleurs sociaux du canton	Recueillir des informations et envisager les moyens répondant aux problématiques repérées	1 rencontre intercommunale et pluri-partenaire	2 travailleurs sociaux MSA 2 travailleurs sociaux DDSS 2 travailleurs sociaux CAF
La commission « diagnostic »	Assurer le suivi du diagnostic et la prise en compte de la parole des différents acteurs et partenaires du territoire	3 rencontres intercommunales	5 personnes composent la commission
Les clubs des retraités du canton	Repérer les besoins et les attentes de ces associations mais également des personnes qui les composent et des seniors qui les entourent, envisager ensemble des solutions adaptées	1 rencontre intercommunale	9 personnes 5 communes (dont une hors canton)
Les salariés et les bénévoles de l'association « La Boîte à Malice »	Recueillir des informations et envisager les moyens répondant aux besoins des personnes en lien avec l'association	1 rencontre	3 salariés 2 bénévoles
Les salariés et les bénévoles de l'association « ASA »	Recueillir des informations et envisager les moyens répondant aux besoins des personnes en lien avec l'association	1 rencontre	4 personnes présentes
Les bénévoles de l'association « Eclair'âge »	Recueillir des informations et envisager les moyens répondant aux besoins des familles en lien avec l'association	1 rencontre	2 bénévoles de l'association présents
Recueil d'informations lors des commissions du CSI (enfance, jeunesse, parentalité...)		Plus de 20 rencontres	Nombre de personnes variables selon les commissions Plus de 100 personnes rencontrées

b) Des questionnaires ... **AUPRES**

■ Des associations

- Envoyés par courrier aux 243 associations du canton

41 associations ont répondu au questionnaire (soit 16.87 %), représentant les 10 communes du canton

■ Des habitants

- Envoyés aux 6 470 foyers du canton par l'intermédiaire du journal du CSI « A la cantonade » (questionnaire inséré dans le journal)
- Remis de la main à la main par des relais locaux (membres du CA et du bureau, des salariés, associations locales, accueil du CSI...)

102 familles ont répondu au questionnaire, représentant 9 communes du canton

c) Une réunion publique ... **AVEC**

(Mai 2007)

Des élus, des habitants, des associations, des partenaires institutionnels, des professionnels ...

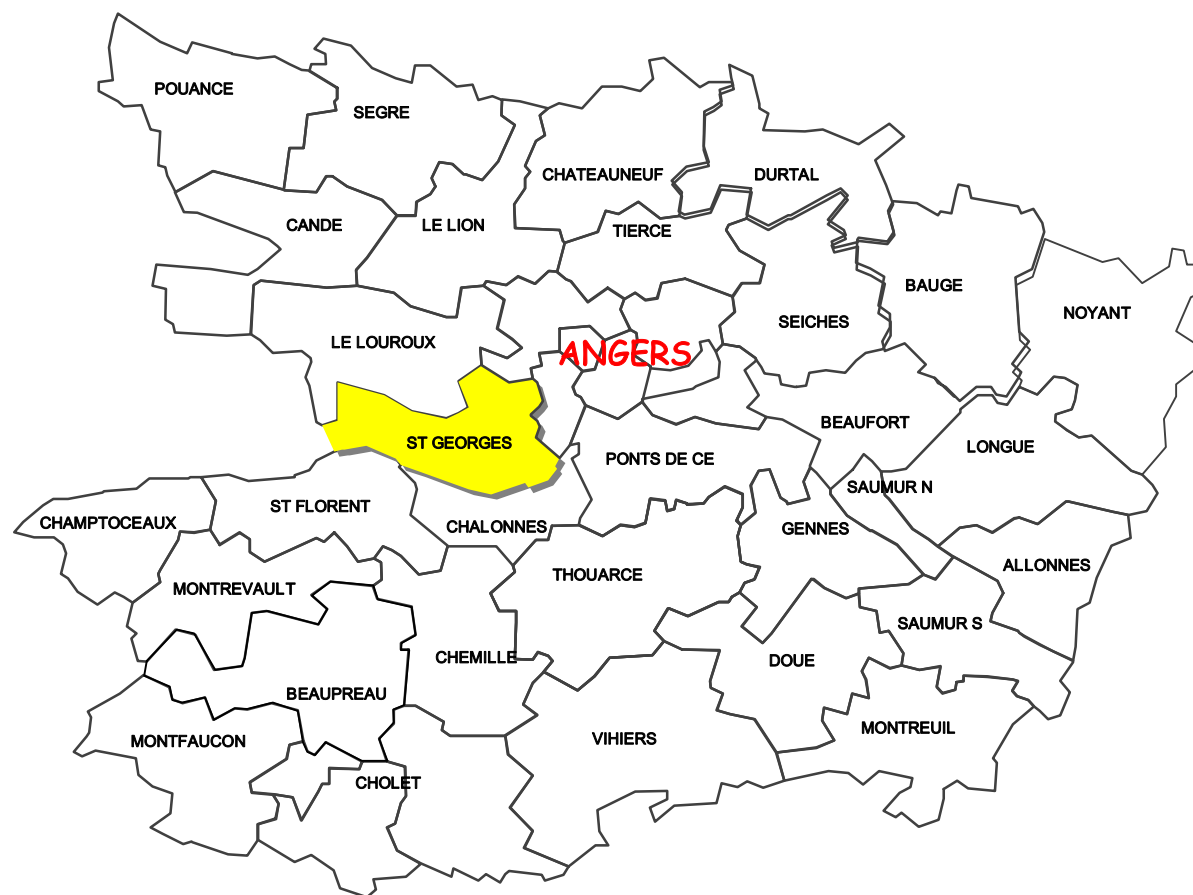
Afin de présenter les éléments recueillis, d'échanger, de débattre et de dégager ensemble les enjeux pour notre territoire, les axes de travail à développer.

40 personnes présentes représentant les 10 communes du canton

II. LE TERRITOIRE

2.1 LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

2.1.1 Le canton de St Georges sur Loire dans le département du Maine et Loire



Le territoire du Centre Social est constitué de **14 826 habitants en 1999** (en doubles comptes et 14 566 en simple compte) contre **732 778 en Maine et Loire**.

Sa **superficie est de 17 701 hectares**. Il comprend 10 communes appartenant toutes au canton de Saint Georges sur Loire :

Béhuard, Champtocé sur Loire, Ingrandes sur Loire, La Possonnière, Saint Georges sur Loire, Saint Germain des Prés, Saint Jean de Linières, Saint Léger des Bois, Saint Martin du Fouilloux et Savennières.

Celui-ci se situe au bord de la rive droite de la Loire, entre Angers et la Loire Atlantique. Il constitue une entité géographique. De tout temps, zone de passage, il est le lien naturel entre l'Anjou et la Loire Atlantique.

La partie « Est » du territoire est fortement attirée par la ville d'Angers. Le « Centre » constitue un petit bassin de consommation de l'ordre de 10 000 personnes et « l'Ouest », en particulier Ingrandes sur Loire a des relations privilégiées avec la Loire Atlantique.

2.1.2 Les réseaux de communication

C'est un territoire caractérisé par un accès facile, donc par des voies de communication variées qui constituent un réel atout pour les habitants et les entreprises.

↳ Angers est à un quart d'heure et Nantes à une demi-heure :

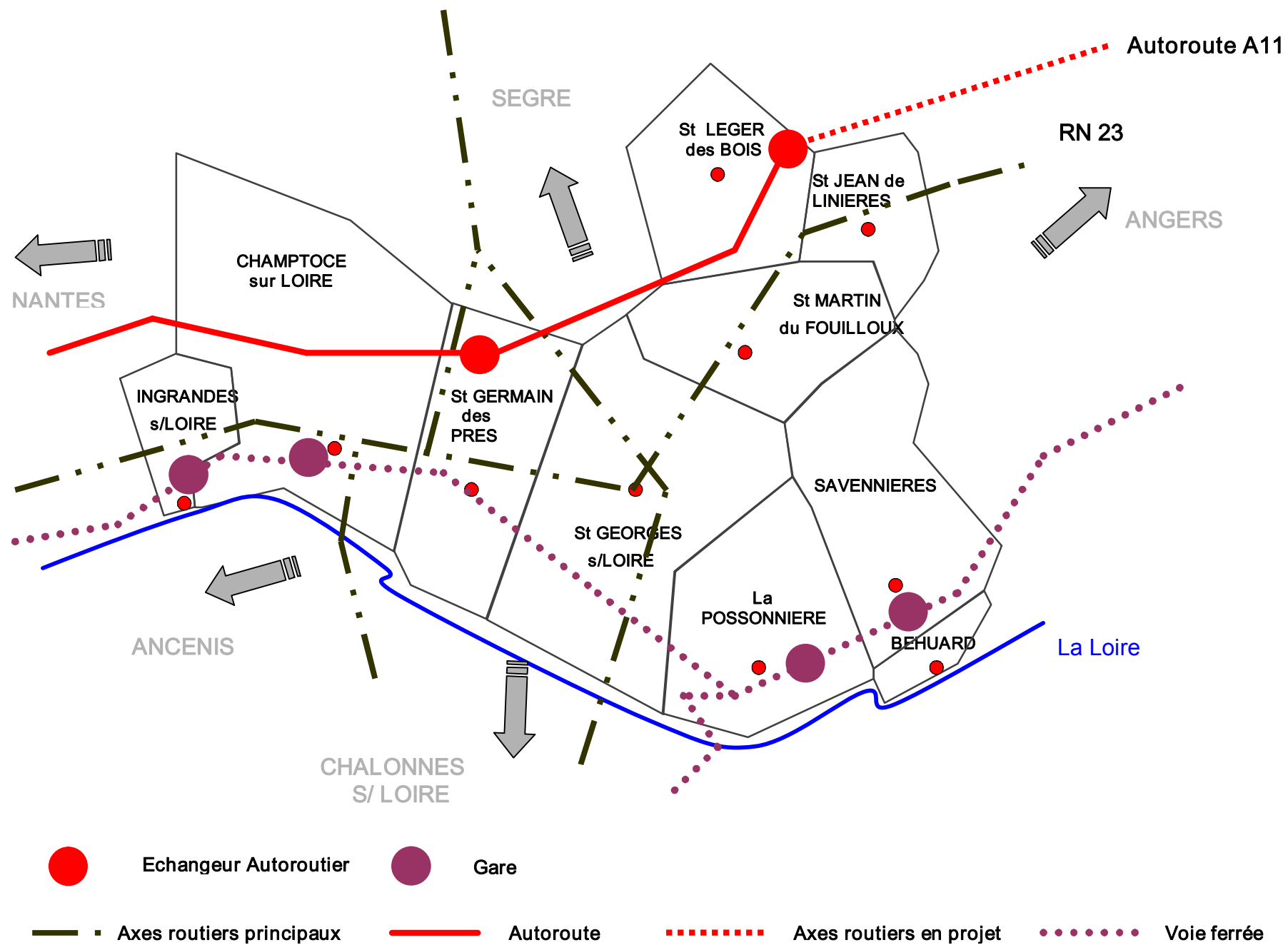
- La Loire a été le premier axe de transport entre Nantes et le centre de la France y compris Paris. Le fleuve n'est plus utilisé aujourd'hui que par la navigation fluviale de plaisance.
- La départementale 723 a été longtemps la voie essentielle de liaison entre Paris, Angers, Nantes et la Bretagne sud. Aujourd'hui, elle est encore très utilisée pour des dessertes plus locales.
- Le feu de signalisation de Saint Jean de Linières a un impact négatif sur la circulation le matin et le soir pour les habitants du canton travaillant en direction d'Angers.
- La voie de chemin de fer Paris - Nantes - Le Croisic ou Quimper est parcourue par le TGV et les TER. Ce moyen de transport est très utilisé pour les trajets quotidiens (travail ou scolaire).
- En 1980, l'autoroute A11 est venue doubler la départementale 723 et aujourd'hui, le trafic des deux axes est sensiblement aussi dense.
- Il y a également une influence des autoroutes A87 (en direction de Tours) et A85 (en direction de Cholet/La Roche sur Yon) à proximité du canton.
- Dans le sens nord-sud, la route départementale 961 permet une liaison facile entre Cholet et Segré, entre le sud et le nord du département.

↳ Modifications à venir qui auront des influences sur les trajets quotidiens :

- Le contournement nord d'Angers par le biais de l'autoroute A11 (le péage ou non aura également une influence sur les trajets)
- Le désenclavement de Savennières et de La Possonnière par Saint Martin du Fouilloux, la prolongation vers Troussebouc

Sur ces axes de communication, les transports routiers d'une part, les transports ferroviaires d'autre part, assurent des dessertes nombreuses pour toutes les communes du territoire. La liaison avec le reste de la France et l'Europe est facile à partir d'Angers et de Nantes, avec le TGV ou bien par les deux aéroports.

Carte des réseaux de communication



2.2 LA PRESENTATION DU TERRITOIRE

2.2.1 Les structures locales

Le territoire est éclaté entre une multitude de structures.

Il fait partie :

- de l'arrondissement d'Angers
- de la 7ème circonscription électorale allant d'Angers à Beaupréau
- de l'agglomération Angers Loire Métropole pour les cinq communes de l'est
- de la Communauté de Commune Loire Layon avec Chalonnes sur Loire pour les 5 communes les plus à l'ouest du canton
- du SIVOM Ingrandes - Le Fresne
- du Syndicat Intercommunal de la Région de Saint Georges sur Loire

Il relève :

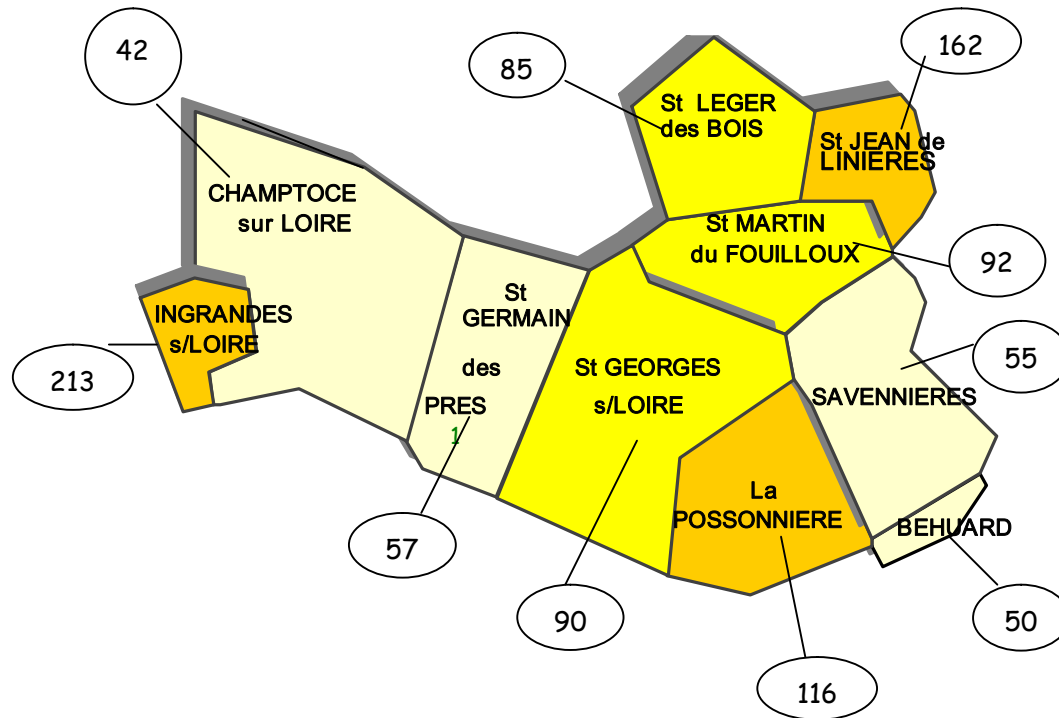
- de la CLI d'Angers couronne
- de la circonscription DDSS d'Angers nord
- de la Mission Locale Angevine
- de l'ANPE d'Angers
- de la CAF de l'Anjou

Placer à l'ouest d'Angers, c'est un territoire qui connaît une forte expansion et est amené à la poursuivre. Compte tenu de cette évolution, il est obligé de penser à sa structuration dans beaucoup de domaines : économique, social, culturel...

La jeunesse de sa population lui permet beaucoup d'espoirs.

2.2.2 La densité de la population

☞ *Le nombre d'habitants au km² dans les différentes communes du canton*

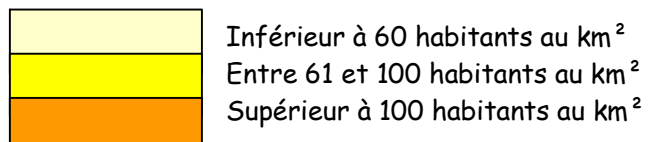


La densité est très variable d'une commune à l'autre.

En 1990, la densité moyenne du canton qui est de 76 habitants au Km² est inférieure à celle du département qui est de 95 habitants au Km².

En 1999, la densité est également inférieure à celle du département. La densité du canton est de 82 habitants au Km² contre 102 dans le département.

Légende (Source INSEE 1999)



2.2.3 Le logement

Le nombre de logements a presque doublé en 30 ans.

De 1990 à 1999, on constate une diminution importante des logements vides mais on en compte tout de même encore 195 sur le canton. On constate également, une diminution des résidences secondaires. Par ailleurs, l'accroissement des résidences principales est fort : de 4 389 à 5 149. Ce phénomène semble se poursuivre en 2004 et 2005 pour la plupart des communes. En effet, de nouveaux lotissements se sont créés et permettent à de nouveaux habitants de venir s'installer sur le territoire.

Plusieurs phénomènes apparaissent :

- L'accroissement des résidences principales est plus fort que la moyenne du département.
- L'accroissement du nombre de logements est paradoxalement plus faible que la moyenne du département.
- Le taux d'occupation moyen des logements baisse, mais moins qu'au niveau départemental.
- Les résidences secondaires et les logements vacants ont alimenté les résidences principales plus qu'ailleurs.
- La disparité entre communes est fortement liée aux dates de création des lotissements.

En 1999, 20,3 % des logements sont occupés par 1 personne, 31,5 % par deux personnes et 19,7 % par 4 personnes.

En 1999, 93,2 % des habitants du canton résident dans une maison individuelle et 4,56 % sont en habitat collectif. L'habitat collectif représente un petit pourcentage malgré une progression de 126 % de 1990 à 1999. Quant aux logements HLM, ils représentent 28,9 % du parc locatif soit 432 logements.

☞ *L'évolution des logements liée à la construction de lotissements*

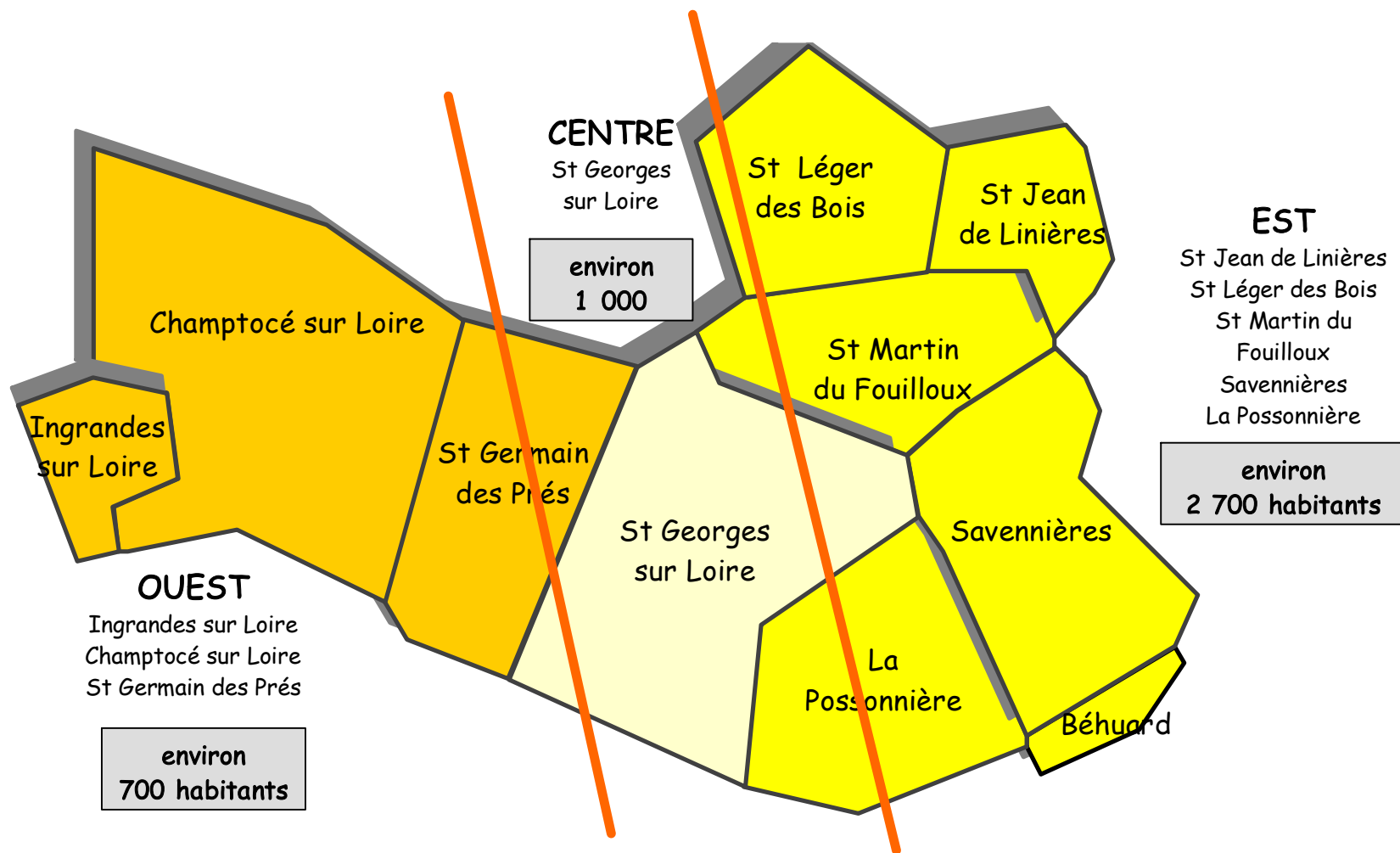
Projection de l'évolution potentielle de la population relativement aux zones constructibles disponibles sur les communes

Communes	Nombre de logements potentiels	Progression potentielle du nombre d'habitants	Population horizon 2006/2015	Progression 2006/2015	Population (INSEE 99) Interm. 2004
Saint Jean de Linières	265	636	2036	45 %	1 400
Saint Léger des Bois	241,5	580	2024	40 %	1 444
Saint Martin du Fouilloux	174	418	1786	31 %	1 368
Savennières	190,5	457	1845	33 %	1 388
La Possonnière	20	48	2176	2 %	2 128
Saint Georges sur Loire	437	1092	4103	36 %	3 011
Saint Germain des Prés	120	288	1422	25 %	1 134
Champtocé sur Loire	111	266	1799	17 %	1 533
Ingrandessur Loire	56	134	1552	9 %	1 418
TOTAL	1 615	3 919	18 743	26 %	14 824

Source CAUE 2006

Selon une étude réalisée par le CAUE en fin d'année 2006, d'ici 2015, la population pourrait augmenter de 26 % soit de 3 919 habitants si les zones constructibles sur les communes le sont effectivement.

Les communes qui pourraient voir leur population fortement augmenter sont celles situées plus à l'Est du territoire et donc les plus proches d'Angers.



2.2.4 Les équipements et les services

☞ Les commerces et les services de proximité

Le canton est relativement bien couvert en commerces. 8 communes sur 10 disposent de moyennes surfaces (multiservices...).

Communes	Epicerie/ Supérette Alimentation générale	Boulangerie	Boucherie	Charcuterie	Poissonnerie	Bar	Tabac	Librairie Presse	Autres (Précisions)		Total
Béhuard	0	0	0	0	0	0	0	0	3	Restaurants	3
Champtocé sur Loire	1	1	1	1	1	0	0	0	0		5
Ingrandes sur Loire	1	1	1	1	0	1	1	1	4	Restaurants, crêperie, fleuriste, esthéticienne	11
La Possonnière	1	1	0	0	0	1	1	1	1		6
Saint Georges sur Loire	1	2	1	1	0	4	1	1	0		11
Saint Germain des Prés	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Coiffeur	9
Saint Jean de Linières	0	1	0	0	0	1		0	3	Coiffeurs, restaurants	6
Saint Léger des Bois	1	1	0	0	0	1	1	1	1	Coiffeur	6
Saint Martin du Fouilloux	1	1	0	0	0	1	0	1	0		4
Savennières	1	1	0	0	0	1	1	0	0		4
Total	8	10	4	4	2	11	6	6	13		65

Source : Questionnaires mairies CSI 2007

☞ La santé

Les professionnels de la santé sont relativement bien représentés sur l'ensemble des communes, permettant aux habitants un accès facile aux soins.

Communes	Médecin	Pharmacien	Dentiste	Infirmier à domicile	Kinésithérapeute	Ambulancier	Autres (Précisions)		Total
Béhuard	0	0	0	0	0	0	0		0
Champtocé sur Loire	1	1	0	1	1	1	1	Psychologue	6
Ingrandes sur Loire	2	1	1	2	1	1	2	Pédicure/podologue	10
La Possonnière	1	1	1	1	1	1	0		6
Saint Georges sur Loire	5	2	3	2	3	1	1	Centre médico psychologique	17
Saint Germain des Prés	1	0	0	0	0	0	0		1
Saint Jean de Linières	2	1	1	1	1	1	0		7
Saint Léger des Bois	1	0	0	2	1	0	0		4
Saint Martin du Fouilloux	2	1	0	0	0	0	0		3
Savennières	1	0	0	0	0	0	0		1
Total	16	7	6	9	8	5	4		55

Source Questionnaires mairies CSI 2007

☞ Les équipements socio-culturels

Les structures à vocation culturelle sont présentes dans les différentes communes mettant ainsi en avant la vitalité et la diversité culturelle proposées dans les communes.

Communes	Bibliothèque adultes	Bibliothèque enfants	Cinéma	Salle de théâtre	Salle culturelle	Autres équipements (Précisions)		Total
Béhuard	0	0	0	0	0	0	0	0
Champtocé sur Loire	1	1	0	1	1	0	0	4
Ingrandes sur Loire	1	1	1	1	1	2	Centre socio- culturel / Peinture	7
La Possonnière	1	1	1	1	1	1	0	6
Saint Georges sur Loire	1	1	1	1	0	0	0	4
Saint Germain des Prés	1	1	0	1	0	0		3
Saint Jean de Linières	1	0	0	0	1	1	Salle de la Croisée	3
Saint Léger des Bois	1	1	0	0	1	0		3
Saint Martin du Fouilloux	1	1	1	1	1	1	Ecole de musique	6
Savennières	1	1	0	0	0	1	Salle polyvalente / Complexe sportif	3
Total	9	8	4	6	6	6		39

Source Questionnaires mairies CSI 2007

☞ Les équipements touristiques

Le canton se veut être un territoire très accueillant pour les touristes, riche en activités et en équipements touristiques.

Communes	Hôtels	Gîtes	Chambres d'hôtes	Camping Caravaning	Pêche	Centre équestre	Sentiers pédestres	Parcs de loisirs	Ferme pédagogique	Autres	Total
Béhuard	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Champtocé sur Loire	1	1	1	1	1	0	1	1	0	0	7
Ingrandes sur Loire	1	1	1	1	1	0	1	0	0	0	6
La Possonnière	1	1	1	1	1	0	1	1	0	0	7
Saint Georges sur Loire	1	1	1	0	1	0	1	0	0	1	6
Saint Germain des Prés	0	1	1	1	1	0	1	1	0	0	6
Saint Jean de Linières	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2
Saint Léger des Bois	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	2
Saint Martin du Fouilloux	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	3
Savennières	0	1	1	1	1	1	1	0	0	1	7
Total	4	8	7	5	6	1	10	4	0	2	47

Source : Questionnaires mairies CSI 2007

☞ Les équipements sportifs

Un certain nombre de sports peuvent être pratiqués au sein du canton grâce aux équipements existants.

Communes	Stades/ Terrains de foot	Terrains de basket	Cours de tennis	Salle de sports	Salle de judo	Skate Park	Terrain bi- cross	Mur d'escalade	Autres (Précisions)		Total
Béhuard	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Champtocé sur Loire	1	1	0	1	1	1	0	0	0		4
Ingrandes sur Loire	1	1	1	1	0	0	0	0	2	Boule de Fort	6
La Possonnière	1	1	1	1	0	0	0	0	2	Filet de volley-ball + tables de tennis de table	6
Saint Georges sur Loire	1	1	3	2	1	1	1	1	0		8
Saint Germain des Prés	1	1	1	0	0	0	0	0	0		3
Saint Jean de Linières	1	1	1	1	1	0	0	0	0		5
Saint Léger des Bois	1	0	1	1	0	1	0	0	0		4
Saint Martin du Fouilloux	1	0	2	1	0	0	1	0	0		4
Savennières	1	0	1	0	0	1	1	0	0		4
Total	9	6	11	8	3	4	3	1	4		44

Source : Questionnaires mairies CSI 2007

☞ *Autres services*

Les services de proximité permettent aux habitants de répondre facilement et rapidement à leurs besoins quelque soit leur âge.

Communes	Bureau de poste	Banque	Garage	Notaire	Portage de repas	Taxi	Transports en commun Quelles destinations		Total
Béhuard	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Champtocé sur Loire	1	0	1	0	1	1	1	Angers / Nantes	5
Ingrandes sur Loire	1	1	1	1	1	1	1	Angers / Nantes	7
La Possonnière	1	0	1	0	1	0	1	Train (Angers, Cholet, etc...)	4
Saint Georges sur Loire	1	2	4	1	1	1	1	Ligne « Melbus » (Angers-Chalonn s/L, Ingrandes s/L-Beaupréau)	8
Saint Germain des Prés	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Saint Jean de Linières	0	0	1	0	0	1	0	0	2
Saint Léger des Bois	0	0	1	0	1	0	1	Angers	3
Saint Martin du Fouilloux	1	0	2	0	0	1	1	Angers	5
Savennières	1	0	1	1	0	1	1	Angers + desserte ferroviaire	5
Total	7	3	9	3	5	6	7		40

Source : Questionnaires mairies CSI 2007

L'ensemble des communes s'est doté de services afin de soutenir les personnes les plus défavorisées.

Communes	Banque alimentaire	Restos du Cœur	Autres (Précisions)		Total
Béhuard	0	0	1	CCAS	1
Champtocé sur Loire	1	0	1	CCAS	2
Ingrandes sur Loire	1	0	2	CCAS Local pour personnes SDF	3
La Possonnière	1	1	1	CCAS	3
Saint Georges sur Loire	0	1	3	CCAS ASA (pour tout le canton) Local pour personnes SDF	4
Saint Germain des Prés	1	0	1	CCAS	2
Saint Jean de Linières	0	0	1	CCAS	1
Saint Léger des Bois	0	0	1	CCAS	1
Saint Martin du Fouilloux	1	0	1	CCAS	2
Savennières	1	0	1	CCAS	2
Total	6	2	13		21

Source : Questionnaires mairies CSI 2007

☞ Les établissements sanitaires et médico-sociaux

- **L'hôpital Saint Louis à Saint Georges sur Loire (hôpital public) :**
 - un service médecine de 15 lits
 - un service long séjour de 10 lits
 - un service cure médicale de 38 lits
 - un service maison de retraite de 53 lits

} Soit 91 lits de maison de retraite
- **Le centre des myopathes de la Forêt à Saint Georges sur Loire (établissement privé) :**
 - 57 lits pour myopathes adultes
- **La maison de retraite à Champtocé sur Loire (établissement public) :**
 - 72 lits de maison de retraite
- **La maison de retraite Landeronde à La Possonnière (établissement public) :**
 - 46 lits de maison de retraite
 - 1 hébergement temporaire
- **La maison de retraite Duboys d'Angers à Savennières (établissement public) :**
 - 41 lits de maison de retraite
- **La résidence « Les Moncellières » au Fresne sur Loire (établissement privé) :**
 - 91 lits de maison de retraite
- **La maison de retraite Saint Charles à Epiré (établissement privé) :**
 - 48 lits de maison de retraite
 - 2 hébergements temporaires

☞ Le secteur associatif

Répartition des associations sur les différentes communes selon leur activité (Les sections des associations ont été comptées à part entière)

Communes	Sport	Service aux habitants - Social *	Humanitaire	Loisirs / Cultures	Economique	Autres	Total
Béhuard	0	1	0	1	0	0	2
Champtocé sur Loire	3	5	0	5	0	7	20
Ingrandes sur Loire	9	3	1	16	0	8	37
La Possonnière	8	2	0	6	0	8	24
Saint Georges sur Loire	13	14	0	9	0	12	48
Saint Germain des Prés	5	10	0	3	0	7	25
Saint Jean de Linières	15	1	0	3	0	3	22
Saint Léger des Bois	6	2	0	6	0	4	18
Saint Martin du Fouilloux	9	2	0	6	0	3	20
Savennières	7	6	2	6	1	5	27
Total	75	46	3	61	1	57	243
<i>Source Questionnaires mairies CSI 2007</i>							
* Associations des parents d'élèves, accueil périscolaire, foyers de jeunes, ADMR, association d'assistantes maternelles ...							

Il existe un nombre important d'associations sur les différentes communes du canton que cela soit au niveau du sport, du social, du culturel ou des activités économiques. La présence de ces 243 associations montre bien que la vie associative est très développée sur le canton.

Plusieurs associations à vocation intercommunale existent sur le canton et travaillent en lien étroit avec le Centre Social :

■ **L'ASA (Accueil Solidarité Action) gérant :**

- Le relais de Mission Locale Angevine
- L'action Asalire de lutte contre l'illettrisme
- L'insertion professionnelle des plus de 26 ans

Cette association intervient sur l'ensemble des communes du canton. Un partenariat a été développé avec l'association intermédiaire de La Pommeraye afin de permettre à la population du canton de bénéficier des services de celle-ci.

■ **La Boîte à Malice gérant :**

- La halte garderie fixe (Mille-Pattes)
- La halte garderie itinérante (L'Escargol)
- Le Relais d'Assistantes Maternelles

Des actions ont lieu de manière régulière sur l'ensemble des communes du canton et se sont développées de manière relativement importantes ces dernières années. L'évolution récente au sein de l'association concerne la réorganisation du RAM avec l'emploi d'une animatrice supplémentaire. D'autres développements sont peut-être à envisager.

■ **L'ADMR :**

Assure plusieurs services auprès de la population de plus ou de moins de 60 ans ainsi que des personnes handicapées :

- Garde d'enfants
- Soutien aux familles par des TISF
- Aides aux tâches ménagères, entretien de la maison
- Soutien des personnes dépendantes
- Interventions de la vie courante ou gardes ponctuelles des personnes handicapées

■ Eclair'âge :

Cette association est à l'écoute et prend en compte les besoins des personnes âgées dépendantes afin de leur apporter les services nécessaires. Elle a pour projet de mettre en place une coordination gérontologique sur le canton de St Georges sur Loire (CLIC) en lien avec le canton de Chalonnes sur Loire.

Elle gère actuellement plusieurs services :

- Un service de transport solidaire pour les personnes sans moyen de locomotion
- Un service de transport adapté pour les personnes handicapées
- Assure l'information sur les possibilités de repas à domicile ou à proximité du domicile des personnes

■ La Maison des Services Sociaux :

Créée en 2002, la Maison des Services Sociaux située à Saint Georges sur Loire met à disposition des habitants du canton et des communes environnantes les services suivants :

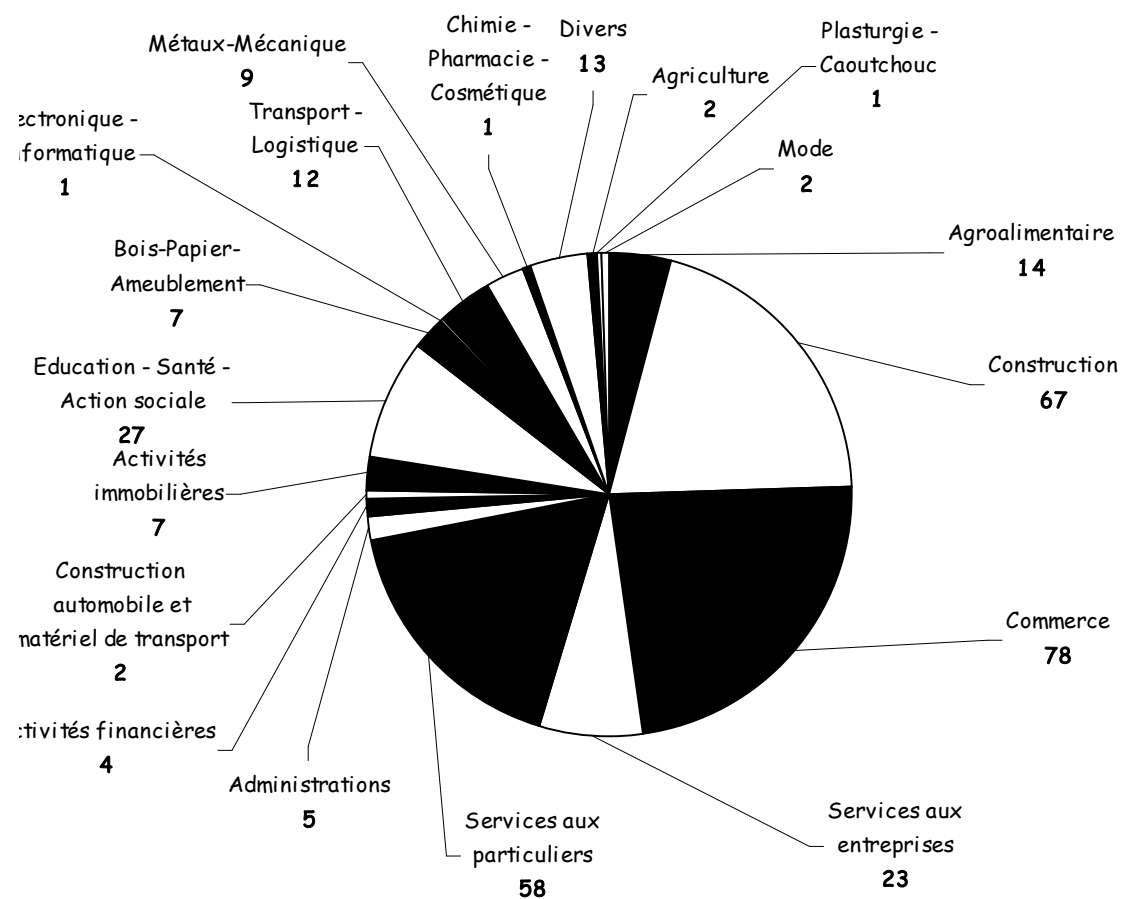
- L'ASA
- La MSA avec une conseillère en Economie Sociale et Familiale et une assistante sociale
- L'ADMR
- La CPAM avec un service délocalisé et une assistante sociale
- La DDSS avec une assistante sociale et une puéricultrice
- La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)
- L'agent de développement de la vie associative de St Georges sur Loire

2.2.5 L'économie

500 entreprises développent leurs activités sur le canton et emploient 2272 salariés.

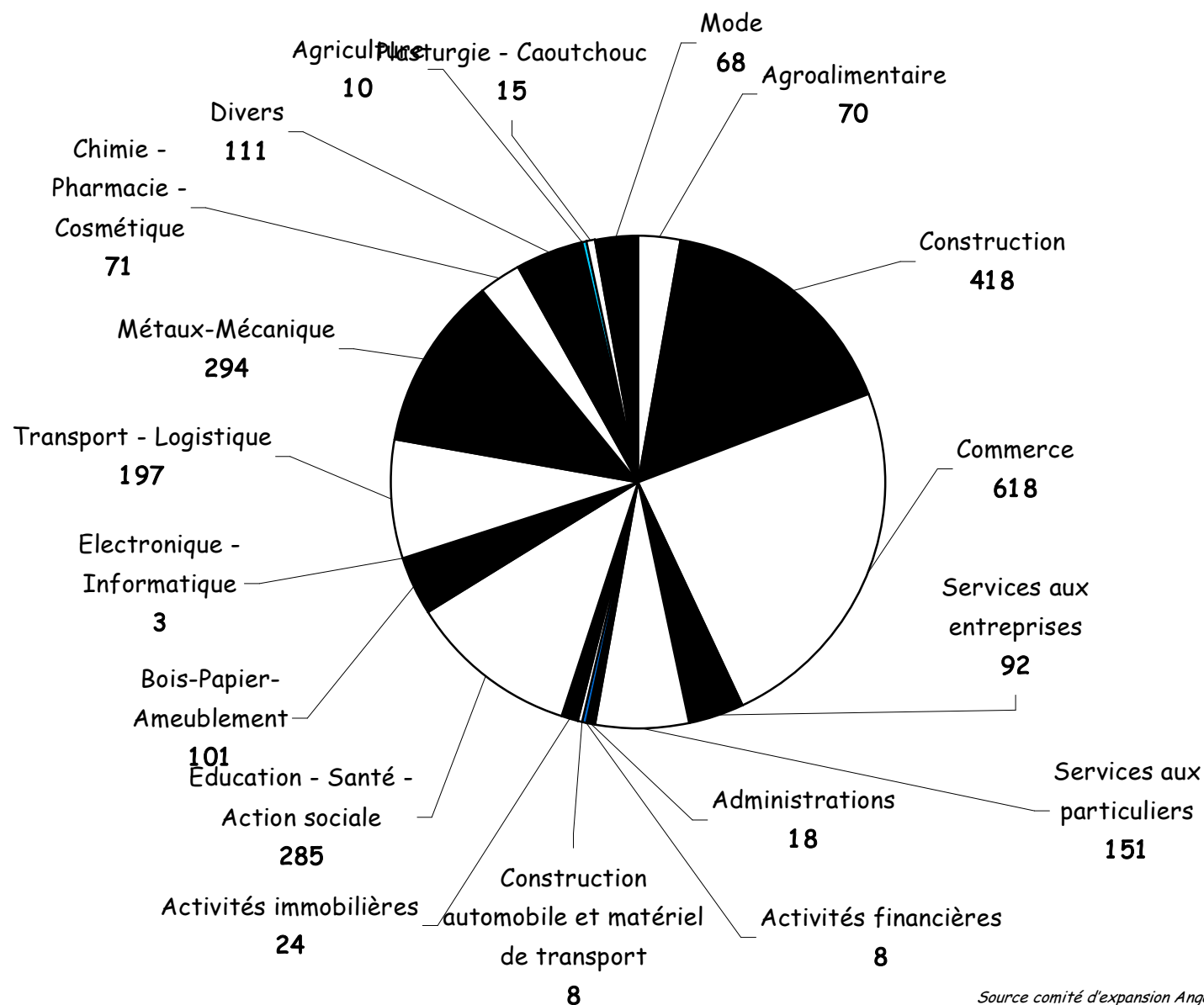
Les secteurs les plus représentés sur le canton sont le commerce, le bâtiment, la construction, l'agriculture, les services aux particuliers, les services aux entreprises.

☞ Répartition des entreprises du canton selon le secteur d'activités



Source : comité d'expansion Angers 2007

☛ Répartition du nombre de salariés selon le secteur d'activités des entreprises



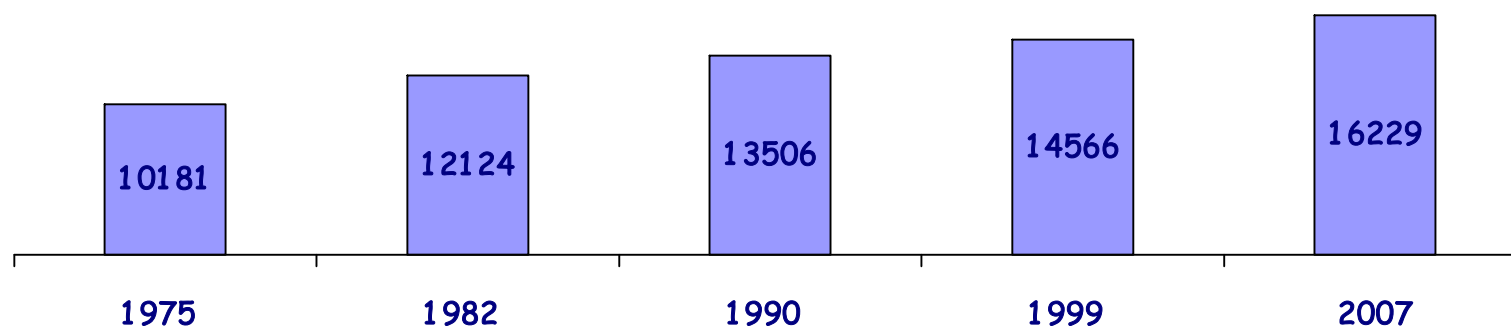
Source comité d'expansion Angers 2007

III. LA POPULATION

3.1 PHOTOGRAPHIE DE LA POPULATION

3.1.1 Evolution de la population totale dans le canton

☞ Evolution de la population totale sur le canton de 1975 à 2007



En 1999, le canton compte 14 566 habitants. Ceci représente une augmentation de 7,85 % par rapport à 1990, de 11,4 % par rapport à 1982 et de 43,1 % par rapport à 1975 soit 1,17 % par an sur 24 ans.

La population du canton est en constante évolution depuis plus de 30 ans.

En 2007, la population estimée du canton (relativement aux informations fournies par chaque commune recensée ou non) est de 16 229. Ainsi entre 1999 et 2007, la population a augmenté de 11,4 %.

3.1.2 Evolution de la population par commune

En 30 ans, la population du canton est passée de 9 360 habitants (en 1975) à 16 229 habitants (estimé en 2007). La courbe ascendante s'est confirmée depuis 1975. Ce sont les communes de St Germain des Prés, Savennières, St Martin du Fouilloux, Champtocé sur Loire, St Jean de Linières et de St Léger des bois qui ont bénéficié de cet essor.

☞ *Nombre d'habitants dans chaque commune en 1999, 2007 et progression*

	Béhuard	Champtocé sur Loire	Ingrandes sur Loire	La Possonnière	Saint Georges sur Loire	Saint Germain des Prés	Saint Jean de Linières	Saint Léger des Bois	Saint Martin du Fouilloux	Savennières
1999	110	1 533	1 418	2 128	3 011	1 134	1 400	1 307	1 368	1 157
Estimation 2007	114	1 750	1 448	2 230	3 200	1 510	1 550	1 444*	1 600	1 418**
% d'évolution	4%	14%	2%	4.8%	6.3 %	33%	11%	10%	17%	20%

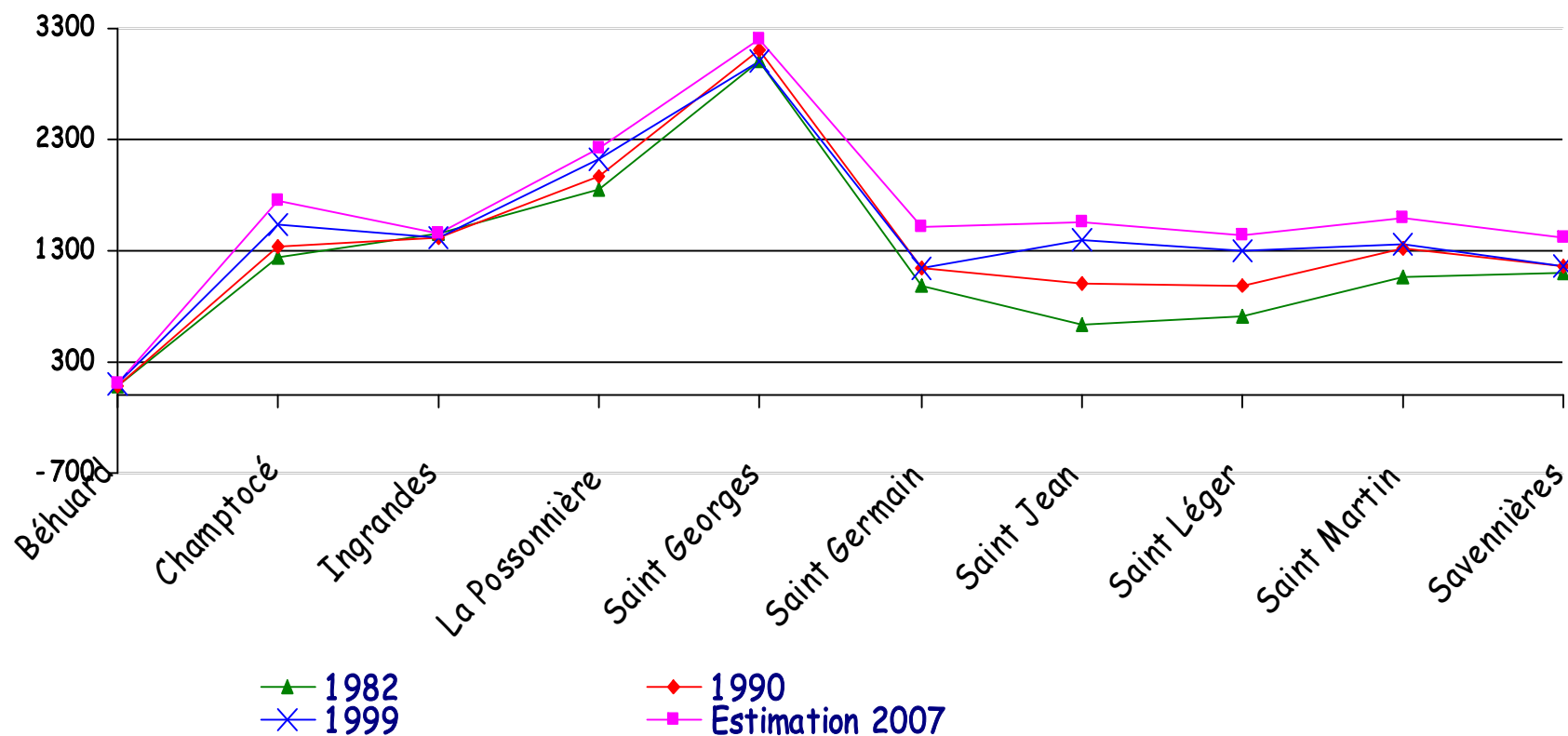
Source Insee RP 1999 et sources communes pour 2007

* recensée en 2005

** recensée en 2006

Comme nous pouvons le constater, mis à part Béhuard qui compte 110 habitants et St Georges sur Loire qui en compte 3 011, la répartition de la population sur les différentes communes est relativement homogène et est comprise entre 1 300 et 3 200 habitants.

Evolution de la population des différentes communes de 1982 à 2007

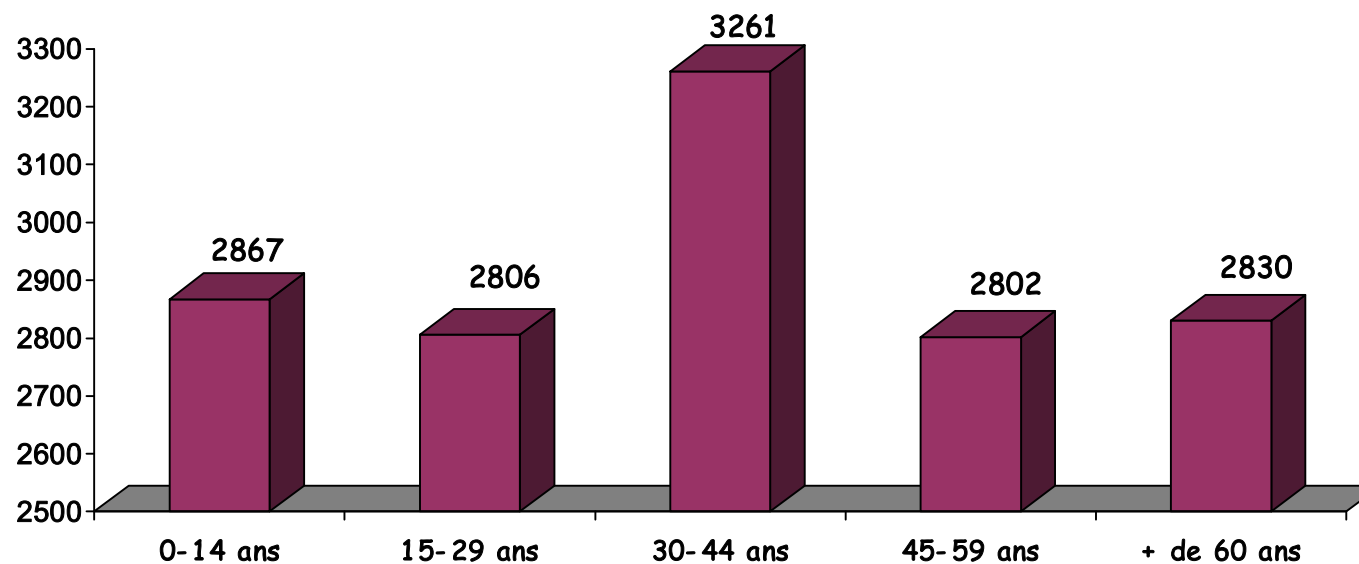


Nous pouvons remarquer que les communes proches d'Angers voient leur population augmenter plus fortement de 1982 à 1999 que les autres communes et notamment celles situées à l'est du canton : St Jean de Linières, St Léger des Bois, St Martin du Fouilloux. Cette tendance se confirme de 1999 à 2007 avec en plus la commune de St Germain des Prés et Savennières.

En plus de leur population qui augmente, ces communes situées proche d'Angers voient arriver une nouvelle population urbaine venant s'installer en milieu rural.

3.1.3 La population par tranche d'âge (Source RP 1999)

☞ Répartition de la population totale par tranche d'âge sur le canton en 1999



Source INSEE RP1999

Entre 1990 et 1999, on constate une diminution de la proportion des 0/14 ans au profit de la tranche des 45/59 ans.

3.1.4 La population allocataires CAF

	Canton	
	Nombre	%
Allocataires CAF (selon la structure familiale : le nombre de ménages)	2 397	46,48

Source CAF 2005 / INSEE RP 1999

☞ Répartition par tranche d'âge des adultes allocataires de la CAF

Les adultes¹ allocataires CAF

Adultes allocataires	Canton		Angers CAF	
	Nombre	%	Nombre	%
Inférieur à 25 ans	115	4,8	20 093	19,3
25-34 ans	714	29,8	7 662	25,1
35-44 ans	978	40,8	30 226	29,1
45-54 ans	315	13,1	14 179	13,7
55-64 ans	90	3,8	4 861	4,7
65 ans et plus	185	7,7	8 433	8,1
Total	2 397		103 857	

Source CAF 2005

Les allocataires de moins de 25 ans sont largement moins bien représentés dans le canton (4,8 %) que sur la zone de référence Angers CAF (19.3 %) et ceci au profit des allocataires de 35-44 ans qui sont très fortement représentés dans le canton (40,8 % contre 29.1 % sur la zone de référence).

¹ Sous les dénominations adultes allocataires est ici pris en compte l'ensemble constitué par les allocataires et leur conjoint éventuel.

Répartition de la population allocataire selon la structure familiale

	Canton		Angers CAF
	Nombre	%	%
Isolées sans enfant	504	21	39,7
Isolées avec enfants	181	7,5	10,9
Couples sans enfant	94	3,9	4,8
Couples avec 1 enfant	330	13,8	9,5
Couples avec 2 enfants	832	34,7	22,3
Couples avec 3 enfants et plus	456	19	12,7
	2397	100	

Source CAF 2005

Les personnes isolées avec ou sans enfants sont sous représentées dans le canton par rapport à la zone Angers CAF. Néanmoins, les couples avec enfants représentent au total 67,5 % de la population allocataire CAF sur le canton contre 44,5 % sur le territoire CAF Angers.

☞ *Bi-activités des ménages selon l'âge des enfants à charge*

	Enfants de moins de 3 ans		Enfants de 3 - 6 ans	
	Bi-activités des parents	Taux d'enfants de 0-3 ans dont les deux parents travaillent	Bi-activités des parents	Taux d'enfants de 3-6 ans dont les deux parents travaillent
	<i>Nombre de familles concernées</i>	<i>%</i>	<i>Nombre de familles concernées</i>	<i>%</i>
Béhuard	Inférieur à 5	50 %	Inférieur à 5	80 %
Champtocé sur Loire	45	59 %	43	68 %
Ingrandes sur Loire	27	56 %	30	65 %
La Possonnière	46	63 %	62	67 %
Saint Georges sur Loire	92	71 %	90	74 %
Saint Germain des Prés	39	60 %	37	71 %
Saint Jean de Linières	30	64 %	40	69 %
Saint Léger des Bois	46	73 %	48	73 %
Saint Martin du Fouilloux	41	74 %	47	80 %
Savennières	40	68 %	43	68 %
Total	418		458	

Source CAF 2005 et RP INSEE 1999

Ce tableau permet de visualiser le nombre de ménages dont les deux parents travaillent.

Nous constatons que dans l'ensemble des communes, la bi-activité des parents ayant des enfants de 0 à 3 ans et de 3 à 6 ans est relativement importante et notamment dans les communes de l'est les plus à la périphérie d'Angers.

☞ Typologie des allocataires CAF

Allocataires CAF...	Canton de St Georges sur Loire	CAF de l'Anjou
Allocation liée à la monoparentalité (Allocation Parent Isolé, ASH)	1,3 %	5,8 %
Allocation liée à la précarité - invalidité (Revenu Minimum d'Insertion ou Allocation Adulte Handicapé)	8,9 %	12,6 %
Allocation liée au logement	31,6 %	47,6 %
Prestations familiales	56,2 %	34 %

Source CAF 2005

Peu d'allocataires du canton sont dans une situation de monoparentalité ou encore dans une situation précaire. Néanmoins, plus de la moitié des allocataires touchent des prestations familiales contre 1/3 sur le territoire de la CAF de l'Anjou.

D'autre part, 12,4 % des allocataires CAF (soit 298 allocataires) vivent en dessous du seuil de pauvreté égal en 2005 à 738.86 € contre une moyenne de 21,3 % sur le territoire Angers CAF. Ces personnes sont en majorité isolées et sans enfant.

Il y a moins de bénéficiaires des minimas sociaux dans le canton que sur d'autres territoires.

☞ Répartition des bénéficiaires du RMI en décembre 2006

	Béhuard	Champtocé sur Loire	Ingrandes sur Loire	La Possonnière	Saint Georges sur Loire	Saint Germain des Prés	Saint Jean de Linières	Saint Léger des Bois	Saint Martin du Fouilloux	Savennières
Nombre de bénéficiaires du RMI	3	8	8	19	22	5	5	4	14	10

Source CLI Angers Couronne 2006

Soit au total 98 bénéficiaires du RMI et 41 personnes en contrat d'insertion en cours de validité sur le canton. Comparativement aux autres territoires du département de Maine et Loire, le canton de St Georges sur Loire est peu pourvu en bénéficiaires du RMI.

☞ Les revenus

Répartition des revenus des familles allocataires selon le revenu brut mensuel + les prestations

	Canton		Angers CAF	
	Nombre	%	Nombre	%
Revenus nuls	109	5	14 780	14
Revenus inférieurs à 1 SMIC (inférieur à 1 217.88 € mensuels)	568	24	39 582	38
Revenus entre un SMIC et 2 SMIC (entre 1 217.88 € mensuels et 2 435.76 €)	682	28	21 422	21
Revenus supérieurs à 2 SMIC (supérieur à 2 435 € mensuels)	1 038	43	28 073	27

Source CAF 2005

On constate des différences relativement importantes dans la répartition des revenus des familles allocataires sur le canton en 2005 comparativement aux familles allocataires de la CAF d'Angers.

La population du canton est surreprésentée dans les tranches supérieures. En effet, les 2 tiers des allocataires ont un revenu brut supérieur au SMIC contre seulement la moitié sur le territoire CAF Angers.

On peut donc en conclure que les revenus sont relativement plus élevés sur le canton.

Ces données sont des données globales étendues à l'ensemble du canton qui doivent être prises avec précaution car en réalité, nous pouvons constater des disparités importantes de revenus entre les habitants des différentes communes. En effet, les personnes ayant les revenus les plus importants habitent les communes situées à l'est du canton (St Jean de Linières, St Léger des Bois, St Martin du Fouilloux, Savennières, Béhuard).

3.2 LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'AGE ET LES SERVICES EXISTANTS

☞ Ressources territoriales du canton de Saint Georges sur Loire par tranche d'âge

Ressources	Population par âge	Petite enfance 0 - 6 ans	Enfance 6 - 12 ans	Jeunesse 12 - 18 ans	Jeunes adultes 18 - 25 ans	Adultes actifs 25 - 60 ans	Adultes retraités + 60 ans
Associations							
ASA - Mission locale				↔			
ASA - PLUS					↔		
La Boîte à Malice	↔						
ADMR	↔					↔	
CLSH	↔						
APS	↔						
REAAP	↔						↔
CME			↔				
Foyers de jeunes et associations Jeunesse				↔			
Animateurs Jeunesse			↔				
Agent de développement de la vie associative de St Georges sur Loire	↔						↔
Associations sociales, sportives et culturelles	↔						↔
Clubs des retraités						↔	
Restos du cœur	↔						↔
Eclair'âge							↔
Fédérations							
Fédération des centres sociaux	↔						↔
Fédération d'éducation populaire (UFCV, AFR, FOL...)	↔		↔				

3.2.1 Les jeunes enfants (moins de 6 ans)

Evolution de la population des 0-6 ans par commune de 1999 à 2005

Communes	1999	2000	2002	2005
Béhuard	12	10	8	9
Champtocé sur Loire	132	124	122	151
Ingrandes sur Loire	100	107	98	107
La Possonnière	139	156	166	177
Saint Georges sur Loire	197	202	213	303
Saint Germain des Prés	90	102	99	124
Saint Jean de Linières	112	135	124	115
Saint Léger des Bois	145	139	134	135
Saint Martin du Fouilloux	107	111	108	130
Savennières	96	97	143	125
Total	1 130	1 183	1 218	1376

Source CAF et MSA

La tranche d'âge des enfants de 0 à 6 ans est en constante évolution sur le canton depuis 1999.

Parmi les 1 376 enfants de moins de 6 ans présents sur le canton en 2005 :

- 661 enfants ont moins de 3 ans
- 715 enfants ont entre 3 et 6 ans

Les enfants de 0 à 6 ans représentent environ 9 % de la population du canton. Cette tranche d'âge qui correspond au Contrat Enfance et donc relativement bien représentée.

☞ Les prestations aux jeunes enfants

Les familles bénéficiaires de prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)

	Canton		Angers CAF	
	Nombre	%	Nombre	%
Bénéficiaires de la PAJE	776	43,1	21 847	37,9

Source CAF 2005

Il y a sensiblement plus de bénéficiaires de la prestation jeune enfant qu'au niveau de la CAF d'Angers.
Ce qui signifie qu'une part importante des familles fait garder son enfant chez une assistante maternelle.

☞ Les services

■ Le RAM

Il est géré par l'association cantonale «La Boîte à Malice ». Des animations sont organisées par les animatrices du RAM sur l'ensemble des communes du canton avec les assistantes maternelles, les enfants et les parents. Des permanences sont mises en place sur les différentes communes afin d'informer les parents sur les modes de garde, d'être à l'écoute des attentes et de soutenir les assistantes maternelles.

■ La halte garderie itinérante (l'Escargol)

Elle est également gérée et mise en place par l'association « La Boîte à Malice ». Cette halte garderie se déplace sur différentes communes du canton (St Georges sur Loire, Ingrandes sur Loire, St Germain des Prés, La Possonnière, Champtocé sur Loire, Savennières) et permet ainsi aux familles d'avoir un mode de garde plus proche de chez eux et plus adapté.

■ La halte garderie fixe (Mille-Pattes)

Elle a ouvert en 2006 et est gérée par l'association « La Boîte à Malice ». Cette structure se situe dans la commune de St Jean de Linières, proche d'un axe de communication très fréquenté par les habitants du canton et qui est celui menant à Angers.

La structure est bien fréquentée notamment par les communes de St Jean de Linières, St Léger des Bois et St Martin du Fouilloux.

*Evolution du nombre d'assistantes maternelles
et du nombre de places d'accueil sur les différentes communes de 2001 à 2005*

Communes	Nombre d'assistantes maternelles agréées			Nombre d'assistantes maternelles en exercice			Nombre estimatif de places pour les assistantes maternelles agréées		
	2001	2005	% évolution entre 2001 et 2005	2001	2005	% évolution entre 2001 et 2005	2001	2005	% évolution entre 2001 et 2005
Béhuard	0	0		0	0	0	0	0	0
Champtocé sur Loire	15	24	60 %	13	18	38 %	35	45	28 %
Ingrandes sur Loire	20	27	35 %	19	23	21 %	56	75	34 %
La Possonnière	22	32	45 %	21	25	19 %	50	80	60 %
Saint Georges sur Loire	42	43	0,02 %	38	41	8 %	115	117	2 %
Saint Germain des Prés	16	21	31 %	16	19	18 %	53	56	6 %
Saint Jean de Linières	16	17	0,06 %	12	14	16 %	31	35	13 %
Saint Léger des Bois	15	20	33 %	13	19	46 %	40	61	52 %
Saint Martin du Fouilloux	21	22	0,04 %	16	17	6 %	36	51	42 %
Savennières	10	16	60 %	9	12	33 %	25	36	44 %
Total	177	222	25 %	157	188	19,7 %	413	556	35 %

↳ Nous pouvons faire plusieurs constats

- De 2001 à 2005, 45 assistantes maternelles supplémentaires ont été agréées alors que le nombre d'assistantes maternelles en exercice n'a augmenté que de 31.
- Le nombre d'enfants susceptibles d'être accueillis sur le canton a augmenté de 143 places en 4 ans.

Malgré cela, un certain nombre de demandes de garde reste insatisfait car les assistantes maternelles en exercice sont saturées de demandes.

☞ *Départ à la retraite des assistantes maternelles du canton dans les 4 ans qui viennent*

Le Fresne sur Loire	1 sur 8	soit	12.5 %
Champtocé sur Loire	5 sur 26	soit	19.23 %
Ingrandes sur Loire	9 sur 24	soit	37.5 %
La Possonnière	5 sur 28	soit	17.86 %
St Georges sur Loire	12 sur 41	soit	29.27 %
St Germain des Prés	3 sur 21	soit	14.28 %
St Jean de Linières	3 sur 18	soit	16.66 %
St Léger des Bois	4 sur 16	soit	25 %
Savennières	0 sur 14	soit	0 %
St Martin du Fouilloux	4 sur 20	soit	20 %

Ce phénomène de manque de places chez les assistantes maternelles risque de s'amplifier dans les années à venir étant donné les départs en retraite de près de $\frac{1}{4}$ des assistantes maternelles dans les quatre années qui arrivent.

Il faudra alors que le renouvellement soit aussi important voire plus que le nombre de départ.

Les écoles maternelles

Répartition des écoles maternelles sur les différentes communes et effectif d'enfants accueillis en 2001 et 2006/2007

Communes	Nb total d'écoles maternelles	Publique				Privée			
		Nombre d'établissements	Effectif 2001	Effectif 2006/2007	% évolution	Nombre d'établissements	Effectif 2001	Effectif 2006/2007	% évolution
Béhuard	0	0	0	0	0 %	0	0	0	0 %
Champtocé sur Loire	2	1	28	56	100 %	1	28	38	36 %
Ingrandes sur Loire	2	1	80	88	10 %	1	63	44	- 30 %
La Possonnière	2	1	79	77	- 3 %	1	22	24	9 %
Saint Georges sur Loire	2	1	84	116	38 %	1	67	68	1 %
Saint Germain sur Loire	2	1	20	28	40 %	1	35	43	23 %
Saint Jean de Linières	1	1	92	85	- 8 %	0	0	0	0 %
Saint Léger des Bois	1	1	105	98	- 7 %	0	0	0	0 %
Saint Martin du Fouilloux	1	1	71	80	13 %	0	0	0	0 %
Savennières	2	1	47	48	2 %	1	31	15	- 52%
Total	15	9	606	560		6	246	164	

Mis à part Béhuard, chaque commune dispose d'une école maternelle et souvent de deux écoles : une privée et une publique. Le nombre total d'enfants accueillis en maternelle en 2006/2007 est de 724.

3.2.2 Les enfants et les jeunes de 6 à 16 ans

☞ Répartition des enfants et des jeunes de 6-16 ans dans les différentes communes en 2003/2005

Communes	Nombre		Evolution %
	2003	2005	
Béhuard	11	10	
Champtocé sur Loire	155	192	23 %
Ingrandes sur Loire	136	179	31 %
La Possonnière	254	286	11 %
Saint Georges sur Loire	277	360	29 %
Saint Germain des Prés	125	149	19 %
Saint Jean de Linières	226	275	21 %
Saint Léger des Bois	208	252	21 %
Saint Martin du Fouilloux	170	212	24 %
Savennières	99	162	63 %
Total	1 661	2077	25 %

Source CAF 2003/2005

La tranche d'âge des 6-16 ans correspondant au Contrat Temps Libres est relativement bien représentée dans le canton. Proportionnellement au nombre d'habitants dans les différentes communes, nous pouvons remarquer que les communes limitrophes d'Angers sont celles où l'on trouve le nombre le plus important d'enfants de cette catégorie d'âge. De 2003 à 2005, cette tranche d'âge a augmenté de 25 %.

■ Centres de loisirs sans hébergement

Périodes d'ouverture des CLSH sur le canton

Commune	Toussaint	Noël	Février	Pâques	Juillet	Août	Mercredis
Ingrandes sur Loire	X	Fermé	X	X	X	Ouvert fin août	X
Savennières	X	Fermé	X	X	X	X	X
La Possonnière	X	Fermé	X	X	X	X fermé semaine du 15 août	X
St Augustin des Bois	X	X 1 semaine	X	X	X	X	X

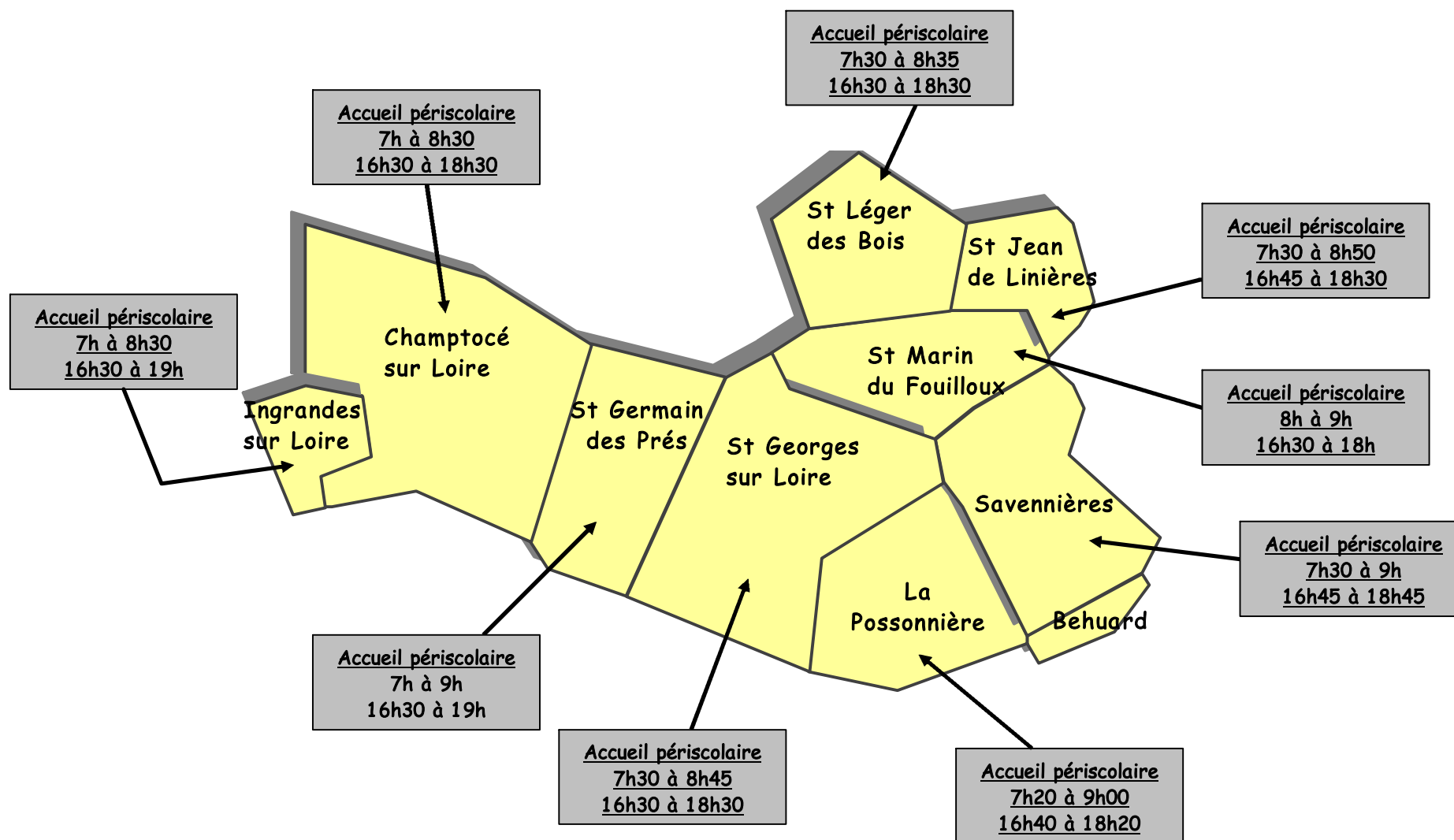
X : Période d'ouverture

Plusieurs CLSH fonctionnent :

- le CLSH de Saint Augustin des Bois limitrophe au canton accueille principalement des enfants de Saint Georges sur Loire, Champtocé sur Loire, Saint Germain des Prés, Saint Léger des Bois et St Martin du Fouilloux.
- le CLSH d'Ingrandes sur Loire est géré par l'Associations Familles Rurales locale.
- le CLSH de La Possonnière est géré par la FOL (Fédération des Œuvres Laïques)
- le CLSH de Savennières est géré par l'association ALPA (située à Angers) et accueille principalement des enfants de Saint Jean de Linières, Saint Martin du Fouilloux et Savennières.

Dans l'année 2005/2006, les centres de loisirs ouvrent sur toutes les vacances scolaires ou presque ainsi que le mercredi. La fréquentation des centres de loisirs a nettement augmentée depuis cette date. Une journée inter- centre autour de l'environnement a été programmée pour février 2007.

■ Accueils périscolaires du canton



Toutes les communes disposent d'un accueil périscolaire ouvert le matin et le soir. Ces accueils sont tous déclarés Jeunesse et Sports sauf celui de St Georges sur Loire qui est en cours de déclaration.

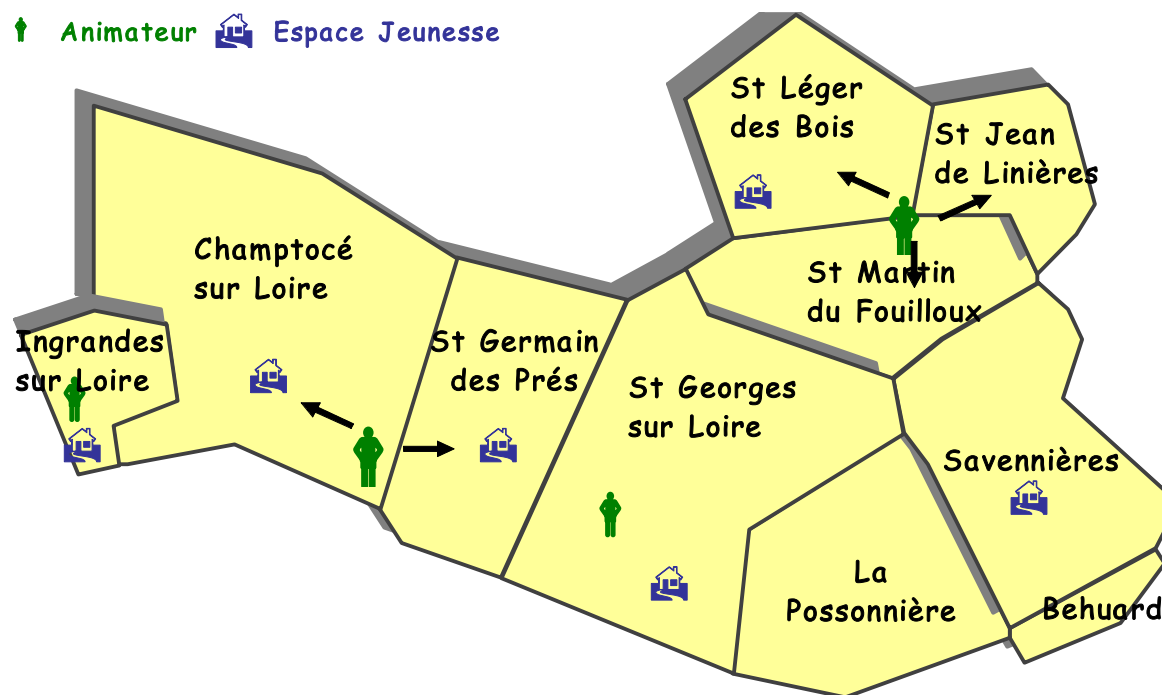
■ Foyers des jeunes ou espaces Jeunesse

En 2007, 5 foyers de jeunes ou espaces jeunesse existent sur le canton dont 5 avec un animateur (Ingrandes sur Loire, Champtocé sur Loire, St Germain des Prés, St Georges sur Loire, St Léger des Bois). Début 2007, 120 jeunes fréquentent très régulièrement ces structures.

Des communes se sont associées pour mutualiser un poste d'animateur :

Champtocé sur Loire avec St Germain des Prés, St Jean de Linières avec St Martin du Fouilloux et St Léger des Bois

Répartition des foyers et des animateurs sur le canton



Les foyers ou les espaces Jeunesse représentent un lieu de rencontre relativement important pour les jeunes, même si le lieu est souvent fréquenté par un groupe de jeunes plus que par l'ensemble des jeunes de la commune.

■ Les écoles primaires

1 249 élèves fréquentent les écoles primaires du canton en 2006/2007 dans 15 écoles différentes à la fois publiques et privées. Comme pour les écoles maternelles, le nombre d'enfants accueillis en école privée est trois fois moins important que le nombre d'enfants accueillis dans le public.

Communes	Nb total d'écoles primaires	Publique				Privée			
		Nombre d'établissements	Effectif 2001	Effectif 2006/2007	% évolution	Nombre d'établissements	Effectif 2001	Effectif 2006/2007	% évolution
Béhuard	0	0	0	0	0 %	0	0	0	0 %
Champtocé sur Loire	2	1	28	64	129 %	1	28	33	18 %
Ingrandes sur Loire	2	1	80	113	41 %	1	63	86	36 %
La Possonnière	2	1	79	127	61 %	1	22	29	32 %
Saint Georges sur Loire	2	1	84	134	60 %	1	67	56	- 16 %
Saint Germain des Prés	2	1	20	39	95 %	1	35	46	31 %
Saint Jean de Linières	1	1	92	133	45 %	0	0	0	0 %
Saint Léger des Bois	1	1	105	145	38 %	0	0	0	0 %
Saint Martin du Fouilloux	1	1	71	115	62 %	0	0	0	0 %
Savennières	2	1	47	72	53 %	1	31	57	84 %
Total	15	9	606	942	+ 55 %	6	246	307	+ 25 %

■ Les collèges

Il existe deux collèges sur le canton :

- Jean Racine à Saint Georges sur Loire
- Maryse Bastié à Ingrandes sur Loire

Ces deux collèges accueillent les enfants soit en externe, soit en demi-pension. D'autre part, il n'existe pas de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) au niveau de ces collèges.

		Jean Racine de Saint Georges sur Loire			Maryse Bastié d'Ingrandes sur Loire		
		Rentrée 1999	Rentrée 2002	Rentrée 2005	Rentrée 1999	Rentrée 2002	Rentrée 2005
Effectifs		512	505	509	221	212	223
Pourcentage de filles		49 %	54 %	51 %	54 %	52 %	50 %
Pourcentage de garçons		51 %	46 %	49 %	46 %	48 %	50 %
Résultats au brevet des collèges		95 %	92 %	91 %	85 %	76 %	72 %
Orientations à la sortie du collège	BEP	74 %	40 %	24 %	54 %	29 %	27 %
	Seconde	22,5 %	50 %	68 %	46 %	60 %	44 %
	Autres	4 %	10 %	8 %	0	11 %	29 %

En 2005, 730 élèves fréquentent les collèges du canton : cette donnée est relativement stable par rapport à 2002. Sur le collège d'Ingrandes sur Loire, le taux de réussite au brevet en 2005 est en chute de près de 13 points par rapport à 1999. Quant aux orientations à la sortie des collèges, nous pouvons remarquer que, de 1999 à 2005, il y a beaucoup plus d'élèves des collèges orientés en seconde (plus particulièrement pour le collège de St Georges sur Loire) et une chute du nombre d'élèves orientés en BEP.

3.2.3 Les actifs

☞ L'activité

Répartition de la population active sur le canton en 1999

Homme		Femme		Travaillant dans leur commune d'habitation		Travaillant et vivant dans le canton		Travaillant hors de leur commune		Total population active	
Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	% ²
3 673	54,3	3 096	45,7	1 600	25,9	2 022	32,7	4 588	74,1	6 187	42,50

Source INSEE RP 1999

On constate que :

- le taux de population active³ qui est de 42,50 % est sensiblement inférieur au niveau du département (45,1 %),
- le taux d'activité des hommes (54,3 %) est largement supérieur au taux des femmes (45,7 %),
- 74,1 % des actifs travaillent hors de leur commune c'est-à-dire 3 sur 4. On constate une évolution par rapport à 1990 où ils étaient 2 actifs sur 5 à travailler hors de leur commune. Ce phénomène est général.

☞ Les migrations alternantes

Le canton est très déficitaire en emplois locaux : 3 759 postes pour 6 187 personnes actives ayant un emploi, soit 60,7 % :

- 1 600 seulement vivent et travaillent dans leur commune
- 2 022 seulement vivent et travaillent sur le canton

Si 321 « angevins » viennent travailler sur le canton, 1 992 « cantonaux » vont travailler à Angers.

Dans un moindre rapport, plus de « cantonaux » vont travailler à Chalonnes sur Loire (247) que de « chalonnais » (96) viennent travailler sur le canton.

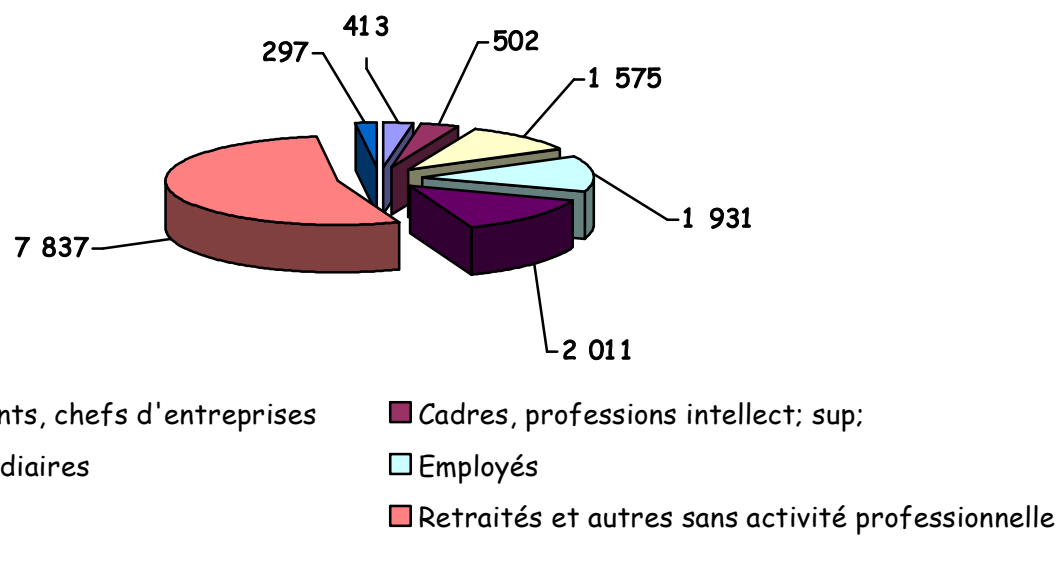
L'attractivité d'Angers est inversement proportionnelle à la distance.

☞ Les catégories socio-professionnelles

² Par rapport à la population totale de 14 566

³ La population active comprend les actifs ayant un emploi, les personnes se déclarant au chômage et, depuis le recensement de 1999, les militaires du contingent.

Répartition des CSP sur le canton en 1999



Les CSP les plus représentées sur le canton sont les ouvriers ainsi que les retraités et autres sans activités professionnelles.

De 1982 à 1999, l'emploi agricole diminue de manière considérable. Le canton de Saint Georges sur Loire, précurseur en organisation collective (premier GAEC du département et créations de mutuelles " coup dur ") subit la perte d'influence du monde agricole. Cette évolution est renforcée par le contexte récent de déficit d'image de l'agriculture et par les difficultés économiques de certains secteurs de production (horticulture....). Les agriculteurs locaux se marginalisent en nombre et ressentent à présent le peu d'impact de leur catégorie socio-professionnelle. Néanmoins, l'agriculture est diversifiée et hétérogène. La polyculture et l'élevage dominent. Sur le canton, en 1997, le nombre d'exploitants était de 264 soit une variation de - 24 % par rapport à 1992.

D'autre part, on constate une forte augmentation des cadres supérieurs et des professions intermédiaires.

☞ Les niveaux de formation

Répartition de la population en fonction du niveau de formation

En %	Aucun Diplôme	CEP	BEPC	CAP ou BEP	BAC ou Brevet P	Bac + 2	Bac +3 et Plus
Total	21,8 %	17 %	6,7 %	27,6 %	11,9 %	8,6 %	6,4 %

Source RP 1999

Au même titre que les revenus, la population la plus formée habite près d'Angers : St Jean de Linières, St Léger des Bois, St Martin du Fouilloux, Savennières et Béhuard.

☞ Le chômage

Taux de chômage en 1999

Canton		Département
Nombre	% ⁴	%
548	8,86	10,9

Source RP 1999

Le taux de chômage est stable de 1990 à 1999 et reste largement inférieur à la moyenne du département.
Les communes les moins touchées par le chômage sont celles qui sont situées le plus près d'Angers, c'est-à-dire à l'est du canton.

⁴ Par rapport à la population active de 6 187 habitants

☞ Les services

L'ASA met à disposition des demandeurs d'emploi plusieurs services tels que le relais Mission Locale Angevine, l'action Asalire, l'accompagnement des demandeurs d'emplois de plus de 26 ans.

De plus, une convention a été passée avec l'association intermédiaire de La Pommeraye afin de disposer de ses services sur le canton.

Les services permettant aux adultes d'effectuer leurs recherches d'emploi et permettant d'obtenir un soutien dans leurs démarches sont peu développés dans le canton voire presque inexistant. L'insertion des adultes est beaucoup moins développée que l'insertion des jeunes alors que la demande est très forte à ce niveau là. En 2002, l'ASA a reçu environ 100 visites d'adultes demandant un soutien dans leur démarche de recherche d'emploi. Certaines années, ces demandes se sont chiffrées à environ 150.

Répartition du nombre des demandeurs d'emploi par commune

Communes	Hommes	Femmes	TOTAL	Dont - 25 ans	Dont + 25 ans
Béhuard	NC*	NC	NC	0	NC
Champtocé sur Loire	25	46	71	11 connus	60
Ingrandes sur Loire	NC	27	27	6 connus	21
La Possonnière	41	46	87	19	68
Saint Georges sur Loire	43	75	118	24	94
Saint Germain des Prés	14 connus	34	48	11 connus	37 connus
Saint Jean de Linières	24	23	47	9 connus	38
Saint Léger des Bois	22	18 connus	40	6 connus	34 connus
Saint Martin du Fouilloux	26	6 connus	32	NC	32 connus
Savennières	17 connus	18 connus	35	NC	35 connus
Total	238	327	565	108	457

Source DDTEFP Maine et Loire 31 décembre 2006

Fin 2006, nous comptons 565 demandeurs d'emploi sur le canton dont 19 % de jeunes de moins de 25 ans contre 81 % de plus de 25 ans. De plus, il y a davantage de demandeurs d'emploi femmes que hommes (58 % contre 42 %).

★ Non connu

Le relais MLA a pour principale activité, l'insertion des jeunes de moins de 25 ans.

Evolution des jeunes suivis par le relais MLA

Années	Nombre de jeunes suivis
1997	214
1998	218
1999	219
2000	177
2001	165
2002	148
2006	154

Source ASA 2006

L'activité de la MLA a quelque peu diminué depuis ces dernières années mais reste tout de même primordiale pour les jeunes aidés. La majorité des jeunes aidés ont un niveau de formation 5, c'est-à-dire un BEP/CAP et BAC.

Répartition des jeunes accueillis en 2006 par commune

Communes	Nombre de jeunes
Béhuard	1
Champtocé sur Loire	15
Ingrandes sur Loire	22
La Possonnière	30
Saint Georges sur Loire	40
Saint Germain des Prés	13
Saint Jean de Linières	Concerné par une Mission Locale Angevine d'un autre secteur
Saint Léger des Bois	9
Saint Martin du Fouilloux	4
Savennières	11
Autre	9
Total	154

Source ASA 2002

Les communes les plus touchées par l'action de la MLA sont les communes de l'ouest du canton, c'est-à-dire Champtocé sur Loire, Ingrandes sur Loire, Saint Georges sur Loire et La Possonnière. Cela nous laisse penser que les jeunes des communes plus proches d'Angers se déplacent hors canton pour trouver ce type de services.

☞ Les services pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans

Le service ASA+ insertion des plus de 25 ans est proposé à toutes les personnes en recherche d'emploi ou ayant pour objectif une réorientation professionnelle.

En 2006, 123 accompagnements ont été réalisés.

Répartition des usagers du service en 2006 par commune

Communes	
Béhuard	0
Champtocé sur Loire	14
Ingrandes sur Loire	19
La Possonnière	10
Saint Georges sur Loire	37
Saint Germain des Prés	6
Saint Jean de Linières	1
Saint Léger des Bois	4
Saint Martin du Fouilloux	5
Savennières	14
Autre	13
Total	123

☞ La formation

Aucun établissement de formation professionnelle n'existe sur le canton.

3.2.4 Les personnes âgées

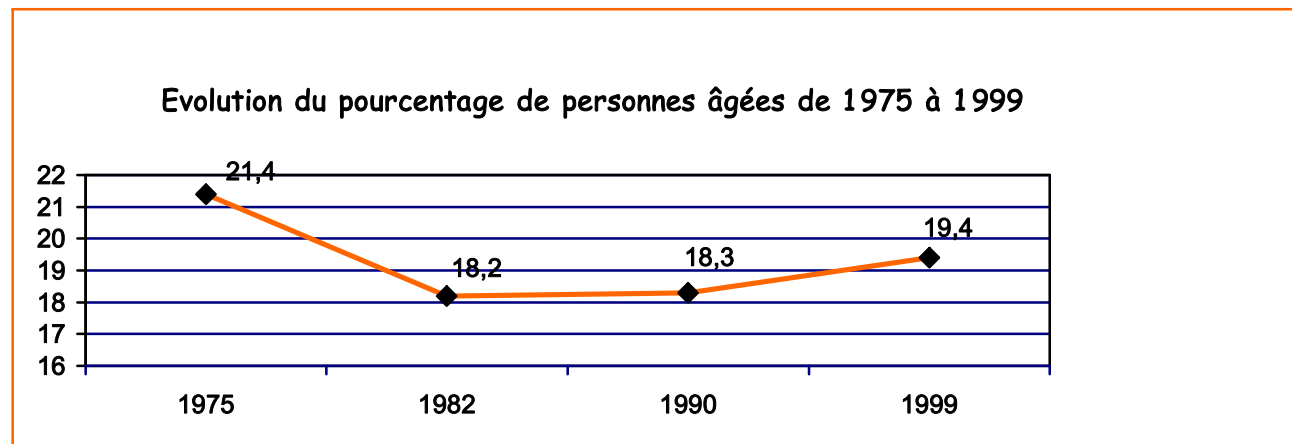
☞ *Evolution de la population des plus de 60 ans dans les différentes communes de 1990 à 1999*

Communes	Population totale 1990	> 60 ans	%	Population totale 1999	> 60 ans	%
Béhuard	94	34	36,2	110	34	30,9
Champtocé sur Loire	1 335	372	27,9	1 533	405	26,4
Ingrandes sur Loire	1 410	352	25,0	1 418	380	26,8
La Possonnière	1 963	425	21,7	2 128	474	22,3
Saint Georges sur Loire	3 102	555	17,9	3 011	666	22,1
Saint Germain des Prés	1 133	190	16,8	1 134	212	18,7
Saint Jean de Linières	1 008	70	6,9	1 400	131	9,4
Saint Léger des Bois	981	88	9,0	1 307	92	7
Saint Martin du Fouilloux	1 316	130	9,9	1 368	150	11
Savennières	1 164	257	22,1	1 157	276	23,4
Total	13 506	2 473	18,3	14 566	2 820	19,4

Source INSEE RP 1990-1999

Nous pouvons constater une augmentation générale du nombre de personnes de plus de 60 ans sur le canton de 1990 à 1999.

Les communes limitrophes d'Angers sont celles où il y a le moins de personnes de plus de 60 ans puisque l'on y retrouve principalement des actifs et des jeunes familles.



Depuis 1982, le pourcentage de personnes de plus de 60 ans sur le canton est en constante évolution.
En 1990, le département comptait 19,5 % de personnes de plus de 60 ans alors que le canton en comptait un peu moins.

☞ Les services et les équipements

Les services et les équipements concernant les personnes âgées sont :

- **Le CLIC** : Il est en cours de mise en place sur le canton de Saint Georges sur Loire
- **Les clubs du 3ème âge** : Il en existe dans toutes les communes du canton.
- **Le maintien à domicile** : Le S.S.I.A.D. assure ce service. Son siège est au Louroux Béconnais et il couvre les cantons de Candé, du Louroux Béconnais et de Saint Georges sur Loire.
- **Le service d'aide à domicile** : L'association cantonale dont le siège est à Saint Georges sur Loire assure ce service. Elle est affiliée à l'ADMR.
- **La télésécurité** : Le contrat est essentiellement individuel. Différents intervenants opèrent sur le canton : Présence Verte, La Mutualité de l'Anjou, etc ...
- **Foyer logement** : Il n'existe pas de véritable foyer logement sur le canton. Trois réalisations ont ce titre à Champtocé sur Loire, La Possonnière et à Saint Georges sur Loire, les repas se prenant à la maison de retraite.
- **Les établissements d'hébergements** : 6 établissements offrent une capacité d'accueil de 392 lits.

IV. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

Un territoire



Une population



4.1 Des contraintes

4.2 Des forces/des atouts

4.3 Des faiblesses/des résistances



4.4 Une problématique dominante

4.5 Des enjeux

4.1 LES CONTRAINTES

- Le territoire du canton de Saint Georges sur Loire est un territoire étendu : il y a près de 25 km d'Ingrandes sur Loire à Saint Jean de Linières.
- Les structures administratives sont nombreuses et diversifiées (agglomération, communauté de communes, canton, SIVOM,...), ne facilitant pas toujours la cohérence des projets sur le territoire.
- Les attractivités sont multiples et dues à la proximité géographique du canton de grandes zones d'influence comme Angers, Ancenis, voire Cholet et Nantes.

4.2 LES FORCES, LES ATOUTS

- Le canton fait preuve d'une grande vitalité associative avec près de 250 associations dans des domaines très diversifiés.
- Il existe de nombreux services de proximité dans les différentes communes.
- Depuis plusieurs années, il y a une volonté importante des élus locaux de promouvoir le développement social et de poursuivre ce qui a été engagé.
- Différents partenaires notamment institutionnels sont présents sur le canton (CAF, MSA, DDSS...) et ont une volonté de s'impliquer dans le développement de la vie locale et le soutien à la population.
- La présence d'associations à vocation intercommunale agissant dans divers domaines d'activités (insertion, aide à domicile, personnes âgées, familles, culture, jeunesse, petite enfance...) favorise la richesse des projets et les complémentarités, d'autant plus que celles-ci sont volontaires et parties prenantes dans les différents projets à développer sur le territoire.

4.3 LES FAIBLESSES, LES RESISTANCES

- Le développement de la population des communes est plus rapide que les infrastructures nécessaires à l'accueil et l'intégration de ces populations.
- Les communes doivent faire face à des demandes budgétaires variées et de plus en plus conséquentes : des choix doivent être faits.
- Les échéances électorales ont une influence forte sur la validation ou non de certains projets intercommunaux.
- Nous pouvons constater des attentes diversifiées et parfois différentes entre l'est, l'ouest et le sud du territoire que cela soit de la part des habitants ou des élus : des territoires se dessinent au sein même du canton.
- Le canton est un « canton dortoir ».
- Le tissu économique est pauvre en emploi.

4.4 UNE PROBLEMATIQUE DOMINANTE : LA RURBANISATION

- La rurbanisation de plus en plus forte du territoire : nous observons une arrivée massive de nouveaux habitants dans les différentes communes depuis plusieurs années. Ceux-ci sont en règle générale des urbains qui viennent s'installer en milieu rural tout en gardant un emploi en ville.
- **Ce territoire est attractif.** En effet, il offre un cadre environnemental exceptionnel.

- Ces habitants ont en grande majorité **une activité dans les agglomérations limitrophes** : plus de 74 % de la population active travaille hors commune et pour une grande part hors du canton. Ce sont principalement des employés, professions intermédiaires et cadres. Ils prennent possession de ce milieu rural, souhaitant profiter de la nature environnante et de services adaptés.
- Ces habitants ne perçoivent pas nécessairement les difficultés organisationnelles et/ou financières. Ils développent parfois un « **effet consommateur** ».
- La fréquence et l'habitude des trajets vers les axes urbains conduisent les jeunes et les familles à profiter des loisirs et activités dans les grandes agglomérations. Nous constatons donc un « **effet fuite vers les grands pôles urbains** ».
- Le taux d'activités des familles les amène à rechercher des **modes d'accueil pour les enfants, en dehors de la période scolaire**.

4.5 LES ENJEUX POUR NOTRE TERRITOIRE

- Réussir l'intégration des populations et favoriser leur implication et leur participation à la vie locale
- Développer des projets et des services qui permettent aux familles de mieux concilier les différents temps : travail, vie de famille, loisirs, vie associative.
- Permettre aux jeunes de pouvoir s'impliquer dans des projets et de pérenniser cela en facilitant leur installation dans le territoire
- Favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle des habitants les plus en difficulté
- Permettre à la population vieillissante de vivre au mieux le passage à la retraite mais aussi celui à une dépendance plus ou moins importante.
- Favoriser l'intercommunalité (loisirs, mise en place de projets, structures...)
- Créer au sein du canton, un espace de vie adapté et agréable pour tous favorisant les échanges entre la population et les générations

**V. LES ATTENTES
DES HABITANTS
en fonction des
différentes catégories
de population**

Ces attentes sont une synthèse des enquêtes, des entretiens ... menés au niveau des différentes catégories de population.

5.1 PETITE ENFANCE

- Besoins d'accueil permanent collectif (crèches)
- Difficultés importantes à trouver des places chez les assistantes maternelles. Situation qui va s'amplifier dans les années à venir.
- Les haltes garderies sont adaptées aux parents sans emploi ou à temps partiel. Elles peuvent être des solutions de dépannage.
- Manque de solutions en accueil occasionnel individuel
- Manque d'informations des parents sur la garde partagée à domicile
- Souhaits de voir se développer des activités pour les enfants de 0-4 ans
- Ne trouvant pas de solutions, des parents sont contraints d'arrêter de travailler. Cela peut entraîner des souffrances car ce n'est pas un choix.
- Des familles avec de jeunes enfants arrivent sur le canton (nouveaux lotissements) sans toujours trouver un mode de garde adapté à leurs besoins
- Besoin de mode de garde en horaires atypiques (travail en équipe ...)

Propositions d'amélioration faites par les habitants, les élus, les associations

- Informer plus largement sur les modes de gardes existants (documents d'informations, RAM...)
- Développer des services de garde ponctuelle (allo-mamy, baby-sitting, ADMR...)
- Favoriser la création de structures d'accueil collectif permanent (pas trop éloignées du domicile)
- Adapter l'offre d'accueil aux horaires atypiques des parents
- Favoriser l'homogénéité des âges d'accueil dans les différentes structures (crèches, haltes garderies, écoles...)

5.2 ENFANCE

- Les horaires des accueils périscolaires ne sont pas toujours adaptés (notamment dans l'ouest du canton).
- Les horaires des centres de loisirs des mercredis ne conviennent pas toujours aux horaires de travail des parents.
- Demande d'un centre de loisirs sur Saint Georges sur Loire
- Inadaptation de l'accueil des 3-6 ans en centre de loisirs
- Souhaits d'une ludothèque
- Manque ou méconnaissance des dispositifs d'accompagnement scolaire

Propositions d'amélioration faites par les habitants, les élus, les associations

- Adapter l'accueil des 3-6 ans dans les centres de loisirs
- Étendre les horaires d'ouverture de certains accueils périscolaires, travailler sur la qualité de l'accueil et/ou trouver d'autres moyens d'accueillir les enfants plus tôt le matin et plus tard le soir
- Développer les accueils péri-centres de loisirs (avant et après)
- Créer des dispositifs de garde ponctuelle pour les enfants de plus de 6 ans (en dépannage)
- Développer des systèmes d'entraide entre les parents pour les enfants en accueil périscolaire

5.3 JEUNESSE

- Difficultés de déplacements sur et en dehors du canton (créneaux horaires des bus vers Angers peu adaptés)
- Les jeunes sont confrontés à des accidents et à des conduites à risques sur la route.
- Problèmes d'alcoolisation des jeunes
- Souhaits de loisirs et d'animations pour les 11/17 ans
- Peu de possibilités de logement pour les jeunes travailleurs sur le canton
- Demandes d'accompagnement des jeunes dans la recherche d'emploi et notamment les jobs d'été
- Nécessité de disposer d'un lieu identifié pour l'information des jeunes dans divers domaines
- Certains jeunes sont en situation de précarité et d'isolement

Propositions d'amélioration faites par les habitants, les élus, les associations

- Développer les moyens de transport pour les jeunes (mobylettes, auto-stop sécurisé, co-voiturage, transport solidaire...)
- Sensibiliser aux conduites à risques et aux accidents de la route
- Développer l'offre de logement pour les jeunes (chambres vacantes chez l'habitant, collocation, « Le temps pour toi »...)
- Mettre en place un lieu d'informations adapté aux jeunes
- Développer le partenariat avec la MLA, l'ASA
- Développer et diversifier l'offre d'animations pour les 11-14 ans et les 14-17 ans
- Soutenir les espaces Jeunesse et le développement de projets par les jeunes

5.4 FAMILLE ET PARENTALITÉ

- Besoin de créer des liens entre parents
- Souhaits d'animations à destination des parents et des enfants
- Besoin de repères par rapport à l'éducation de leurs enfants
- Des familles en souffrance et en difficulté relativement à l'éducation de leurs enfants ne trouvent pas de solutions adaptées à leurs besoins sur le canton
- Interrogations de parents par rapport au vieillissement de leurs propres parents, à la dépendance

Propositions d'amélioration faites par les habitants, les élus, les associations

- Développer des actions, des temps de rencontre favorisant les liens entre parents
- Favoriser la mise en place d'activités parents/enfants
- Mettre en place une action adaptée aux familles en difficulté
- Disposer de lieux identifiés où les parents pourraient venir faire des activités avec leurs enfants
- Informer plus largement les parents de ce qui existe et des possibilités de s'impliquer dans la vie associative

5.5 ADULTES

- Le suivi des RMISTes n'est pas simple à faire (problème d'interlocuteurs parfois différents).
- Besoin d'initiation informatique adaptée pour des personnes en recherche d'emploi
- Les personnes en situation d'illettrisme ne peuvent pas toujours être facilement accompagnées (problèmes de mobilité, difficultés de les informer...)
- Difficultés financières liées au logement et manque d'informations par rapport aux aides possibles
- Isolement et marginalisation de certaines personnes
- Demandes d'activités de loisirs, de rencontres avec d'autres personnes
- Souhaits d'un cyber-centre
- Souhaits d'une piscine
- Demandes de petits services à la personne (tricot, couture, bricolage...)
- Insuffisance des moyens de transport et inadaptation des horaires en journée
- Préoccupations de concilier vie familiale, travail et vie associative

Propositions d'amélioration faites par les habitants, les élus, les associations

- Accueil systématique des nouveaux arrivants
- Gestion de l'insertion (RMistes..) par une seule et même structure
- Mettre en place des postes Internet disponibles dans toutes les communes
- Développer des systèmes de transports de dépannage (mobylette, auto-stop sécurisé, sponsoring de voitures d'occasion...)
- Créer un service d'aide aux démarches administratives
- Organiser des visites des personnes isolées
- Organiser des rencontres conviviales et créer des lieux de rencontre
- Développer une structure de petits services à domicile (bourses d'échanges...)

5.6 SENIORS

- Isolement de certaines personnes âgées, solitude (surtout pour les habitants hors du bourg)
- Difficultés face aux formalités administratives
- Demandes d'aide aux aidants (personnes qui aident un proche malade, âgé...)
- Besoin de garde de nuit ponctuelle
- Difficultés pour la confection des repas et coût élevé de la confection à domicile
- Besoin de petits services pour faciliter le quotidien
- Disparition des lieux de convivialité

Propositions d'amélioration faites par les habitants, les élus, les associations

- Développer un projet de visiteurs à domicile pour lutter contre l'isolement
- Favoriser l'entraide pour les formalités administratives (« administratif solidaire »...)
- Développer les projets intergénérationnels
- Mettre en place le CLIC
- Proposer un service de garde malade en dehors du domicile et un service de garde de nuit
- Soutenir les aidant par le biais de groupes de paroles, de remplacements temporaires ...
- Privilégier des formules variées de mise à disposition de repas et accessibles à tous
- Créer des échanges entre jeunes retraités et moins jeunes
- Développer les petits services à domicile

- Disposer d'animateurs professionnels occasionnels

5.7 PERSONNES HANDICAPÉES

- Difficultés à se déplacer pour des besoins individuels

Propositions d'amélioration faites par les habitants, les élus, les associations

- Adapter le transport adapté à des demandes plus individuelles

5.8 ASSOCIATIONS

- Difficultés de mobilisation des bénévoles et de renouvellement de ceux qui sont en place : effet « consommateur » des adhérents
- Démission des parents dans l'organisation des activités de leurs enfants
- Difficultés à animer les réunions, organiser les manifestations, développer des projets et assurer les tâches administratives
- Relations difficiles avec les élus dans certaines communes, manque de soutien
- Difficultés à communiquer sur l'association
- Souhait de formation ou information sur les obligations, droits des associations, fiscalité et demandes de subvention

Propositions d'amélioration faites par les habitants, les élus, les associations

- Créer des liens, sur le canton, entre associations de même activité
- Favoriser la mutualisation des moyens
- Aider à la communication et à la diffusion de l'information
- Proposer des formations et/ou soirées d'informations aux bénévoles
- Aider à la mise en place d'outils simples pour gérer l'association (comptabilité...)
- Organiser une rencontre des trésoriers
- Réaliser une lettre d'informations à destination des associations (développer un répertoire des adresses mail...)
- Créer des échanges entre générations dans les clubs des seniors

5.9 RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

- Comment faire en sorte qu'il y ait une réflexion collective sur l'aménagement des communes ?
- L'éclatement des services sociaux sur le canton et les communes entraîne le manque de repère et la confusion des habitants (MSS/CSI...).
Clarifier qui fait quoi (CAF, ASA, Centre Social) ?
- Multiplication des réunions du soir pour les habitants qui souhaiteraient s'impliquer peut représenter un frein à leur engagement.
- La population demande plus d'informations de la part des conseils municipaux.

VI. SYNTHÈSE DES ATTENTES DES HABITANTS MISES EN AVANT DANS LE DIAGNOSTIC SOCIAL

